

OBSCAT

RAPPORT D'ACTIVITES

2023



www.obscat.fr

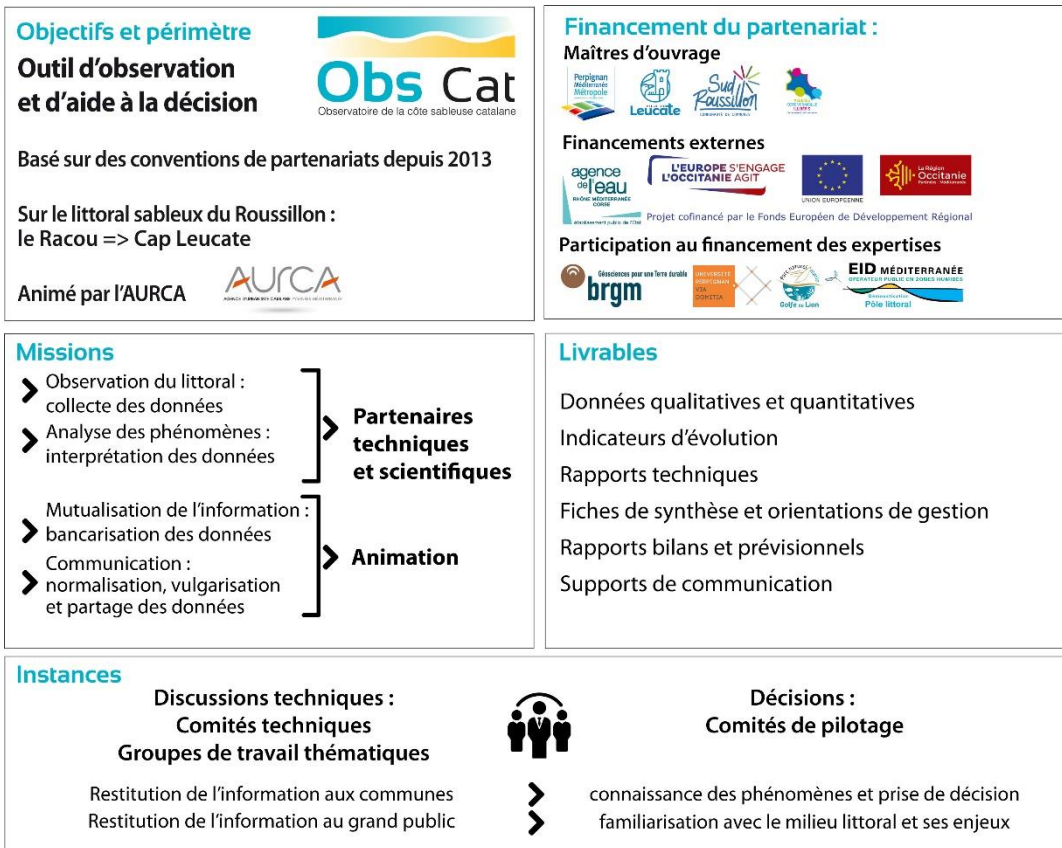
PREAMBULE	2
1. L'ANIMATION GENERALE	3
1.1 Les missions d'animation	3
1.2 Les groupes de travail thématiques	6
1.3 Le comité technique (Cotech)	7
1.4 Le comité de pilotage	8
1.5 Les réunions de restitution auprès des territoires	10
1.6 L'information aux services de l'Etat	10
1.7 Les réunions de travail	10
2. LES PARTENARIATS : partenaires scientifiques, maîtres d'ouvrages et partenaires financiers	11
2.1 Organisation générale	11
2.2 Le rôle du BRGM	12
2.3 Le rôle de l'UPVD (laboratoire CEFREM)	12
2.4 Le rôle de l'EID	12
2.5 Le rôle de l'Aurca	13
2.6 Le rôle de l'Agence de l'Eau RMC	13
2.7 Le rôle de la Région Occitanie	13
2.7 Le rôle de l'Etat	13
3. LA COMMUNICATION	14
3.1 Le site internet	14
3.2 La page Facebook	15
3.3 La chaîne YouTube	17
3.4 La communication rédactionnelle	18
3.5 La presse locale	21
3.6 La plaquette	25
3.7 Les événements grand public	26
3.8 Les rencontres et conférences techniques	30
4. LES DONNEES ET LEUR EXPLOITATION	31
4.1 Réalisation des deux campagnes annuelles de mesures	31
4.2 Les banques de données : bibliographie / cartographie / photographie / vidéo	33
4.3 Les rapports d'expertise	35
5. L'AIDE A LA DECISION	35
5.1 Fourniture de données pour la réalisation d'études en 2023	35
5.2 L'accompagnement des territoires sur les mesures de la loi Climat et Résilience	36
5.3 Intégration du partenariat dans les démarches régionales et nationales	36
5.4 Aide à la décision à l'échelle de l'unité sédimentaire	37
5.5 Aide à la décision à l'échelle du territoire de Leucate	38
5.6 Aide à la décision à l'échelle du territoire de PMM	39
5.7 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Sud Roussillon	40
5.8 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Albères Côte Vermeille Illibéris	40
5.9 Synthèse des préconisations émises au sein de fiches de synthèse par cellule	42
5.10 Principes communs	47
6. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LE TEMPS PASSE	48
6.1 Les indicateurs de performance 2013-2023	48
6.2 Bilan des temps passés et comparaison au prévisionnel 2023	49
7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET AXES D'AMELIORATION	53

PREAMBULE

En 2023, les partenaires de l'Observatoire de la côte sableuse catalane se sont engagés pour un nouveau cycle d'observation. Ils ont fait avancer les missions de suivi, d'expertise, d'animation, de communication. Les deux campagnes de terrain et les expertises se sont déroulées avec succès en parallèle du plan de communication souhaité pour les trois années du cycle 4 de l'ObsCat (2023, 2024, 2025).

Comme l'an dernier, l'année 2023 a été favorable à un échange régulier et efficace entre l'animation et l'élu référent de l'ObsCat, Edmond Jorda. C'est un facteur essentiel de réussite du partenariat. C'est également en 2023 qu'une priorité forte a été donnée à la communication et à la sensibilisation du grand public dans le cadre de ce nouveau cycle de partenariat.

Le fonctionnement schématisé page suivante reste inchangé depuis le début du partenariat. Le pilotage est assuré par les 4 collectivités territoriales de l'unité sédimentaire. Les expertises sont réalisées par des structures scientifiques et techniques aidées de L'Aurca qui facilite la valorisation des résultats dans le cadre de sa mission d'animation. Les discussions techniques sont menées tout au long de l'année et formalisées par des comités techniques. Le comité de pilotage valide les propositions en matière d'expertise et de communication.



Depuis 2020, la côte catalane a connu que peu de tempêtes mais les effets visibles du changement climatique génèrent des interrogations de la part des territoires. En ce sens, les collectivités s'appuient de plus en plus sur l'ObsCat pour les guider vers les réponses les plus adaptées.

1. L'ANIMATION GENERALE

1.1 Les missions d'animation

En 2017, l'animation et le suivi de l'ObsCat a été transféré, par convention de 3 ans, à l'Agence d'Urbanisme Catalane (Aurca). L'Aurca a notamment pour vocation de développer l'observation territoriale à une échelle spatiale plus pertinente avec une vocation partenariale affirmée. Les objectifs assignés à cette mission sont de :

- Préparer et organiser les différentes instances de travail et de gouvernance ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans ces instances ;
- Fédérer la collecte de l'information issue de l'observation du littoral ;
- Aider à la mise en œuvre des suivis ;

- Contrôler les prestataires techniques ;
- Gérer les banques de données mises en place dans le cadre de l'ObsCat ;
- Valoriser et diffuser les travaux de l'observatoire (y compris grâce à son site internet) ;
- Représenter techniquement, à la demande du maître d'ouvrage, les communs membres aux différentes réunions pilotées par les partenaires institutionnels (Parc Naturel Marin, Région Occitanie, Agence de l'Eau, etc.) ;
- Rédiger avec le maître d'ouvrage l'ensemble des comptes rendus, rapports, actes administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ObsCat.

En complément des missions citées ci-dessus, le transfert de l'animation de l'observatoire à l'agence permet de :

- Valoriser les données collectées, par la cartographie, le webmapping ou les représentations 3D ;
- Assurer la veille scientifique et technique pour l'amélioration de la collecte de données et le suivi de la côte sableuse ;
- Être en capacité de croiser les informations de l'ObsCat avec sa base de données socle ;
- Développer l'aide à la décision des maîtres d'ouvrage pour leurs travaux d'aménagement dans le cadre d'une gestion intégrée de leur littoral ;
- Inscrire l'observatoire dans les réseaux régionaux et nationaux pour le valoriser mais aussi pour bénéficier des retours d'expériences ;
- Veiller à la liaison entre les travaux de l'ObsCat et ceux de l'Observatoire Territorial des Risques d'Inondation (OTRI) ;
- Etendre les actions de communication et de vulgarisation en lien avec les acteurs locaux ;
- Fédérer les communes manquantes pour permettre l'observation sur toute l'unité hydro-sédimentaire.

Pour mener à bien ces missions, L'Aurca a étoffé ses compétences avec la création d'un poste de chargé d'études en observation du littoral depuis décembre 2017.

L'organisation de l'animation se concentre, pour une grande part, sur l'organisation d'instances, réunions de restitution ou de travail. Pour chacun de ces rendez-vous un certain formalisme a été mise en œuvre dans des délais variables selon le besoin de préparation des participants en amont :

- Sélection des participants en fonction de leur rôle (maître d'ouvrages, partenaires techniques, ...) ;
- Sondage des participants sur la date et l'heure de la réunion ;

- Choix de la date, l'heure et le lieu de la réunion en fonction du sondage ;
- Rappel de la réunion, détail de l'ordre du jour et envoi des documents de préparation ;
- Préparation plus spécifique avec l' élu référent s'il s'agit d'un COPIL ;
- Envoi d'un compte rendu et relevés de décision aux participants ;
- Compte rendu plus spécifique avec les élus s'il s'agit d'une restitution locale.

1.2 Les groupes de travail thématiques

Le fonctionnement de l'observatoire repose sur la constitution de groupes de travail ayant des technicités variées en fonction des divers objectifs à atteindre. Ces groupes de travail sont des réunions thématiques et moments d'échanges amendées par d'autres compétences (services communications et SIG de L'Aurca, laboratoires de recherche, autres observatoires, etc.). L'objectif de ces groupes de travail n'est pas de réaliser des études mais de mener les réflexions techniques et scientifiques pour alimenter les perspectives d'améliorations.

On compte aujourd'hui six groupes de travail balayant les thématiques de l'ObsCat. Une communication transversale a été mise en place entre ces groupes afin d'impliquer l'ensemble des acteurs volontaires dans le projet.

Voici les principaux axes de travail de 2023 :

Bases de données – indicateurs :

- Développement et mise en ligne d'une nouvelle interface cartographique
- Conception de la publication « 10 ans d'observation » à paraître en 2024

Communication :

- Mise à jour du site internet obscat.fr avec le fonctionnement du cycle 4 (nouveaux financeurs)
- Organisation d'une conférence grand public
- Participation à des événements de vulgarisation
- Développement de la page Facebook, création d'un compte Instagram et d'un LinkTree (une pages de destination vers les canaux de communication numériques de l'ObsCat)
- Réflexion sur les canaux de communication grand public, en collaboration avec les techniciens « communication » et « tourisme » des collectivités partenaires.

Végétation :

- Mise à jour de la base de données

Observatoires littoraux :

- Participation aux événements du RNOTC (Réseau National des Observatoires du Trait de Côte) ;
- Participation aux réflexions sur la complémentarité observatoire local / observatoire régional.

1.3 Le comité technique (Cotech)

Il réunit les partenaires techniques et scientifiques financeurs dans sa forme restreinte et les partenaires non financeurs dans sa forme élargie. La présentation des résultats annuels d'observation aux partenaires financeurs a d'abord lieu en Cotech restreint. Cette instance regroupe les réflexions menées en groupes de travail et propose au Copil les validations.

Trois Cotech restreint ont été organisés en 2023.

Le Cotech du 15 mars a notamment permis de présenter les résultats du suivi année 8 (BRGM) et les orientations de gestion qui en découlent. Cette réunion consistait également à faire une présentation synthétique du travail de benchmark de l'EID sur les modes de gestion.

Le Cotech élargi du 24 mars était spécifiquement dédié à la mission de communication. Il s'agissait de réunir les techniciens référents de l'ObsCat mais également les personnes ressources des collectivités partenaires, en matière de communication et de promotion touristique. L'ordre du jour était centré sur la présentation des actions de communication actuellement développées par l'ObsCat et d'échanger sur les perspectives. Les discussions étaient centrées sur l'efficacité des différents vecteurs de communication, du public cible et du calendrier pour communiquer efficacement. Cette réunion a permis de partager collectivement les propositions techniques et financières reçues à L'Aurca pour le choix du prestataire vidéo. Un groupe de travail est constitué pour le suivi de cette prestation jusqu'à sa livraison au printemps 2024. L'Aurca a également proposé un questionnaire à destination des acteurs du tourisme et de la communication pour mieux cerner les besoins au sujet du littoral, de son fonctionnement et de sa gestion. Les 10 ans de l'ObsCat étaient également au centre des discussions. L'organisation d'évènement grand public et d'une publication plus institutionnelle ont été partagés pour démarrer le travail technique.

Le Cotech du 25 octobre a permis de présenter les résultats du suivi régulier du BRGM de 2013 à 2022.

Il s'agissait également de faire un point d'étape sur les sujets suivants :

- le travail sur les indicateurs (publication 10 ans de l'ObsCat)
- les premières utilisations de la nouvelle interface cartographique de l'ObsCat
- l'organisation d'un évènement grand public « 10 ans de l'ObsCat »
- la réalisation de la vidéo côte catalane
- le projet de thèse CIFRE Aurca / UPVD

1.4 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage (également comité éditorial) réunit l'ensemble des financeurs et assure les prises de décisions de l'ObsCat. Il s'est réuni à deux reprises en 2023.

Le Copil du 22 mai s'est tenu à la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris, il s'agissait du premier Copil du cycle 4. Il a permis de balayer l'ordre du jour proposé au Cotech du 15 mars et plus particulièrement :

- La présentation synthétique des résultats du suivi 2013-2021 et des orientations de gestion
- La présentation synthétique du travail de benchmark de l'EID sur les modes de gestion
- Les propositions sur le volet communication
- Le calendrier du semestre à venir

Lors de cette réunion il a été décidé du calendrier et du format de restitutions locales. Il s'avère qu'aucune réunion de restitution n'a finalement pu avoir lieu avant l'été 2023. Ensuite, pour valoriser le travail de benchmark produit par l'EID sur les modes de gestion, il a été acté d'organiser un séminaire dédié et de bénéficier de la présence de gestionnaires ayant déjà mis en œuvre des modes de gestion qui méritent d'être partagés. Sur le volet communication, c'était l'occasion de partager les propositions sur la prestation vidéo pour sensibiliser le grand public au fonctionnement et à la gestion du littoral sableux catalan. Les membres du Copil ont validé les propositions suivantes :

- Restitutions par territoire entre mai et juillet 2023 organisées de manière à favoriser la circulation de l'information dans les collectivités et axées sur le détail des fonctionnements (bilans sédimentaires et évolution de la position du trait de côte)
- Valorisation des résultats du suivi : démarrage d'un travail sur un indicateur plus complet pour le prochain COPIL.
- Séminaire ObsCat / Plan Littoral 21 : pour présenter le travail sur le benchmark et la comparaison des méthodes d'adaptation en Méditerranée.
- Volet communication :
 - prestataire retenu pour la vidéo de communication grand public,
 - travail en collaboration avec les services communaux et intercommunaux pour les autres outils
 - synthèse et événement « 10 ans d'observation » pour 2024.

Le Copil du 10 novembre s'est tenu à Perpignan Méditerranée Métropole. Il a permis de revenir sur les échanges techniques du 25 octobre. La réunion a permis de valider la structuration de la publication regroupant 10 ans d'expertise ObsCat. Cette publication permettra de rendre compte sur l'évolution de la connaissance depuis la création de l'ObsCat. Elle sera structurée par indicateur sur les sujets suivants :

- traits de côte saisonniers
- traits de côte annuels (10 ans)
- traits de côte historique (depuis 1895)
- surface largeur de plage urbaines
- stocks sableux émergés
- stocks sableux immergés
- stocks sableux dunaires
- capacité d'amortissement à un instant t (en 2023)
- état de conservation des habitats dunaires
- fréquence des tempêtes

D'autres points ont été abordés et validés :

- la mise ne ligne de la nouvelle interface cartographique ;
- Le scénario, le storyboard, la charte graphique et le lancement de la vidéo de sensibilisation ;
- La tournée sur le terrain « la Guinguette Volante fête les 10 ans de l'ObsCat » ;
- La commune de Sainte-Marie-la-Mer comme second site pilote du projet de thèse Cifre entre L'Aurca et l'UPVD.

1.5 Les réunions de restitution auprès des territoires

Chaque année des réunions de restitution des résultats plus précis de l'ObsCat sont organisées. Tous les territoires ne sont pas systématiquement volontaires pour bénéficier annuellement de ce format de réunion.

En 2023, les résultats de l'ObsCat ont été restitués aux maîtres d'ouvrage par l'organisation de réunions dédiées selon le calendrier suivant :

- Le 20 septembre 2023 à Perpignan Méditerranée Métropole avec les maires des quatre communes littorales (ou leurs représentants pour Canet-en-Roussillon), coordonné par Edmond Jorda.
- Le 19 décembre 2023 avec la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris en présence des élus de la commission GEMAPI, présidé par Antoine Parra.

Ces réunions ont été l'occasion de présenter les bilans sédimentaires, l'évolution de la position du trait de côte, l'état de conservation des cordons dunaires et les orientations de gestion.

1.6 L'information aux services de l'Etat

Les services de l'Etat ont été intégré aux réunions de Cotech et Copil en raison de leur futur rôle de financeurs. Des échanges réguliers entre techniciens permettent une circulation efficace de l'information. En 2023, L'Aurca et le BRGM se sont déplacés à Narbonne pour présenter le partenariat et les derniers résultats aux services de la DDTM11.

1.7 Les réunions de travail

En 2023 plusieurs réunions de travail ont eu lieu, en présentiel ou en visio-conférence, notamment pour :

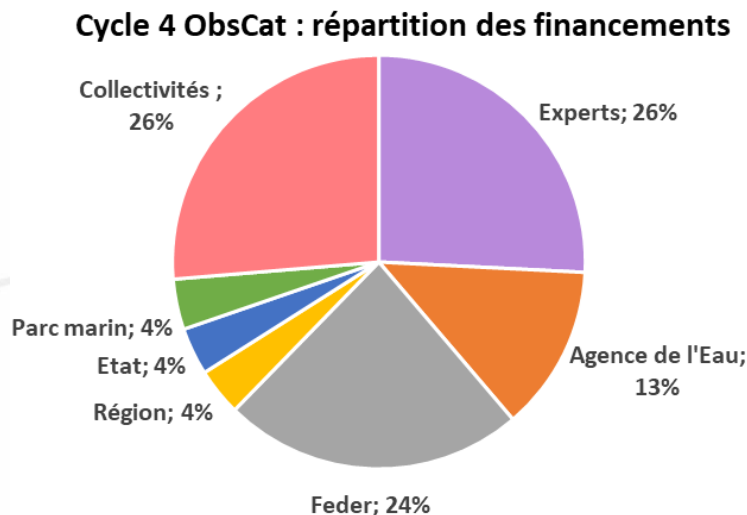
- Communiquer les activités et les besoins de l'ObsCat auprès du Plan Littoral 21
- Faire le lien entre les observations et l'aide à la décision
- Présenter les travaux réalisés à l'élus référent
- Echanger sur les opportunités de financements et d'appui techniques aux échelles régionales et nationales
- Apporter des réponses d'aide à la décision ponctuel
- Contribuer à la transversalité des travaux de l'ObsCat au sein de L'Aurca
- Echanger avec les partenaires scientifiques sur les livrables qu'ils produisent
- Travailler sur les projets de communication du cycle 4

2. LES PARTENARIATS : partenaires scientifiques, maîtres d'ouvrages et partenaires financiers

2.1 Organisation générale

Le 20 Février 2023, les partenaires de l'ObsCat se sont réunis au siège de Perpignan Méditerranée Métropole pour signer les conventions du cycle 3 (2023-2025). Trois cycles (2013-2016, 2016-2019 et 2020-2022) sont passés depuis la création de l'observatoire. Ils ont permis neuf années de suivi et d'acquisition de données pour améliorer la connaissance au regard des problématiques d'érosion et de submersion marine. Durant cette période, l'ObsCat est monté en puissance avec une extension du périmètre avec l'intégration de la commune de Leucate dès 2015. De plus l'externalisation de l'animation de l'outil à l'Agence d'Urbanisme Catalane (Aurca) en 2017 a permis de développer la mutualisation des moyens, d'améliorer le lien entre les expertises et les élus et d'accroître sa visibilité à l'échelle régionale et nationale. En 2019, les Communautés de Communes Sud Roussillon et Albères Côte Vermeille ont rejoint le dispositif. En 2023, les quatre collectivités maîtres d'ouvrages, accompagnées de financeurs, s'engagent dans le cycle 4.

L'ObsCat n'est pas une structure à part entière mais bien un dispositif partenarial basé sur des contrats de recherche et développement entre les collectivités maîtres d'ouvrage et les structures scientifiques. Le contenu technique est discuté et proposé en amont aux financeurs externes : Parc naturel marin du golfe du Lion, Agence de l'Eau, Etat et Région. D'autres financeurs pourront être sollicités à l'avenir comme les départements des Pyrénées-Orientales ou de l'Aude. Perpignan Méditerranée Métropole joue le rôle de collectivité centralisatrice. Ainsi, elle s'occupe d'appeler les subventions et de régler les factures ; ensuite les 3 autres collectivités lui remboursent le montant restant à la charge des maîtres d'ouvrage.



2.2 Le rôle du BRGM

Le BRGM est en charge des expertises liées au suivi général à savoir les levés topo-bathymétriques selon 2 campagnes par an, il est également en charge de l'exploitation des webcams et de l'interprétation des données.

Ces missions sont autofinancées à hauteur de 30% par le BRGM lui-même et co-financées par l'Agence de l'Eau. Le FEDER est venu compléter le financement *via* la Région Occitanie en 2020, 2021 et 2022. Pour le cycle 4, ces suivis sont majoritairement financés par le FEDER et l'Agence de l'Eau et, dans une moindre mesure, par les fonds propres de la Région Occitanie et l'Etat (au titre du Plan Littoral 21).

2.3 Le rôle de l'UPVD (laboratoire CEFREM)

Le Laboratoire Cefrem rattaché à l'UPVD est en charge de 2 missions entre 2023 et 2025 :

- Une expertise sur le seuil énergétique et la résilience du système dune-plage. Elle consiste à étudier le rôle du vent de terre sur le système sableux du Roussillon et ainsi orienter sa gestion. L'étude est réalisée par un poste de doctorant entièrement dédié à cette mission ObsCat.
- Une expertise sur l'évolution du trait de côte à l'échelle séculaire ; elle consiste à déterminer son fonctionnement sur 450 points de la côte sableuse catalane grâce à l'exploitation de données anciennes. L'UPVD dédie un poste d'ingénieur d'étude à plein temps sur 6 mois pour la réalisation de cette mission.

Pour ces expertises, l'UPVD autofinance à hauteur de 30% et reçoit un co-financement de la part du FEDER *via* la Région Occitanie. Le Parc naturel marin du golfe du Lion et le Plan Littoral 21 financent également cette mission.

2.4 Le rôle de l'EID

L'EID réactualisera son étude de 2021 sur la projection du trait de côte à l'horizon 2050. Cet exercice prospectif mérite d'être mis à jour à la lumière des dernières connaissances. Il s'agira également de réaliser une campagne d'acquisition d'images aériennes obliques sur le périmètre ObsCat et l'exploiter sur 4 sites pour produire des projections paysagères.

Cette étude est auto-financée à hauteur de 20% par l'EID mais également par le FEDER, le Parc naturel marin du golfe du Lion et le Plan Littoral 21.

2.5 Le rôle de l'Aurca

L'Aurca est en charge de l'animation de l'ObsCat (organisation des instances de gouvernance, rédactionnel, communication, valorisation des données et des travaux, développement de l'outil) ainsi que des suivis tels que la végétation dunaire et le suivi photographique. Elle dédie un poste à plein temps à l'animation de l'ObsCat et autofinance à hauteur de 5% cette animation. Le reste à charge est financé à 50% par l'Agence de l'Eau et à 50% par les quatre maîtres d'ouvrage au prorata de leur linéaire côtier.

2.6 Le rôle de l'Agence de l'Eau RMC

A travers son accord cadre de coopération avec Perpignan Méditerranée Métropole l'Agence de l'Eau a financé la création de l'ObsCat en 2013. Depuis elle aide à hauteur de 13% le dispositif, que ce soit sur les expertises ou l'animation. Ce financement historique de l'Agence de l'Eau se terminera à la fin de l'année 2024. Après 11 ans de soutien, l'Agence de l'Eau laisse les collectivités faire vivre l'ObsCat. Elle pourra néanmoins poursuivre le partenariat par le financement d'études pré-opérationnelles ou de travaux d'adaptation au changement climatique sur le littoral.

2.7 Le rôle de la Région Occitanie

Depuis 2020, la Région Occitanie finance une partie des expertises de l'ObsCat. Elle considère l'observatoire comme un dispositif innovant à reproduire sur les autres unités sédimentaires de la Région. Pour le cycle 4 elle s'est engagée à soutenir financièrement les suivis réguliers et les expertises produites par l'ObsCat. Elle apporte son aide sur ses fonds propres à hauteur de 4% dans le cadre du Plan Littoral 21 mais également en tant que gestionnaire du FEDER. Avec 24% le FEDER est le financement externe (hors maîtrise d'ouvrage et hors experts scientifiques) le plus important pour ce cycle 4.

2.7 Le rôle de l'Etat

Au titre du Plan littoral 21, l'Etat finance l'ObsCat à hauteur de 4%. Ce financement passe par le programme des interventions territoriales de l'Etat (PITE), un outil des préfectures de Région pour soutenir les territoires.

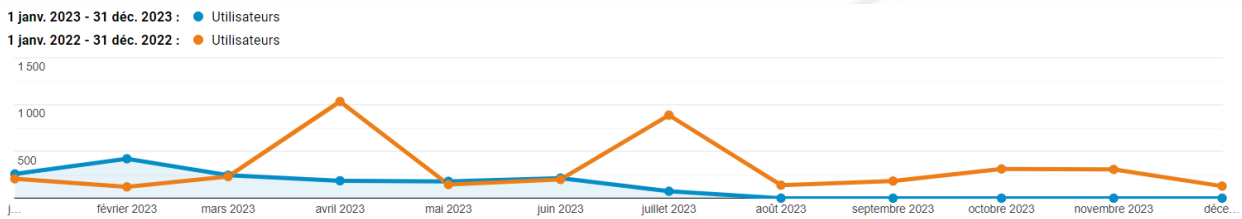
3. LA COMMUNICATION

3.1 Le site internet

En 2020 une mise à jour importante du site internet a été réalisée en lien avec l'élargissement du périmètre ObsCat. En 2023 la publication de contenus a particulièrement concerné :

- La mise à jour du partenariat selon les nouveautés du cycle 4 (l'Etat comme nouveau financeur notamment)
- Des actualités liées aux événements grand public et à la vulgarisation du travail d'observation
- Des synthèses de résultats et des rapports d'expertise
- La réactualisation de l'interface-cartographique

De façon générale le site web a été moins visité en 2023 (courbe bleue) qu'en 2022 (courbe orange).



Google Analytics n'a pas fonctionné sur le second semestre 2023. Cet outil n'est pas optimal pour extraire des statistiques simples du site obscat.fr. Le projet de refonte de ce site internet permettrait également de travailler avec des outils de suivi plus adaptés.

Les tendances sont similaires à celles de l'an passé :

- Les utilisateurs sont en majorité connectés en France, de Paris puis Lyon, Perpignan et Montpellier. Les communes du périmètre ObsCat sont également représentées et notamment Argelès-sur mer, Canet-en-Roussillon, Le Barcarès, Elne, Saint-Cyprien.
- C'est le menu « actualités » qui a eu le plus de succès et notamment l'article sur la signature des conventions du cycle 4.
- Les utilisateurs se connectent majoritairement *via* une saisie par URL ou *via* les moteurs de recherche (Google surtout).

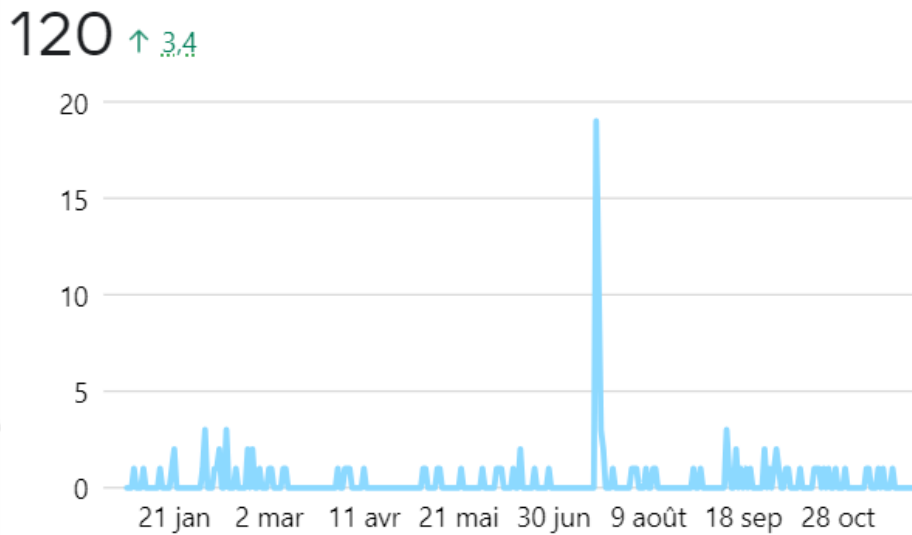
En 2023, la rubrique « actualités » du site internet obscat.fr a fait l'objet de 11 nouveaux articles relatifs à des techniques de suivis, les travaux produits, les instances réunies.

3.2 La page Facebook

Les actualités de l'ObsCat publiées sur le site sont systématiquement relayées sur la page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/animateurObsCat/>. Cette page a néanmoins une visée plus large. Elle permet de partager des actualités sur le littoral en général d'un point de vue scientifique, juridique ou technique.

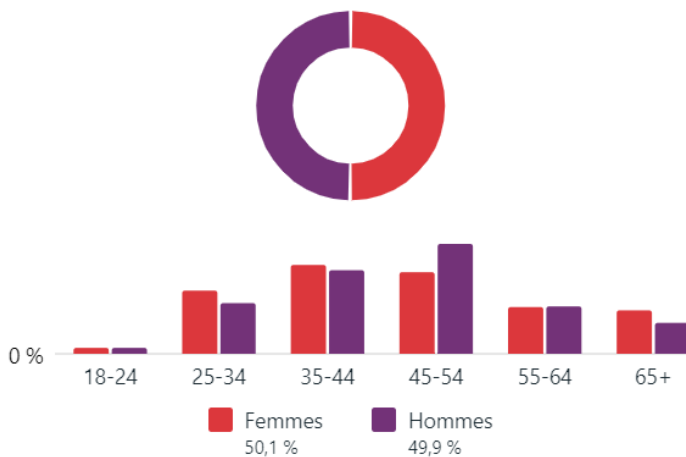
Chaque année la page Facebook réunit une centaine d'abonnés supplémentaires, les statistiques sont très stables d'une année sur l'autre. En 2023, 120 profils Facebook ont cliqué sur « j'aime la page » pour recevoir les publications de l'ObsCat dans leur fil d'actualité. La page compte 771 j'aime et 885 abonnés à la fin de l'année 2023.

Nouvelles mentions J'aime de la Page Facebook ⓘ

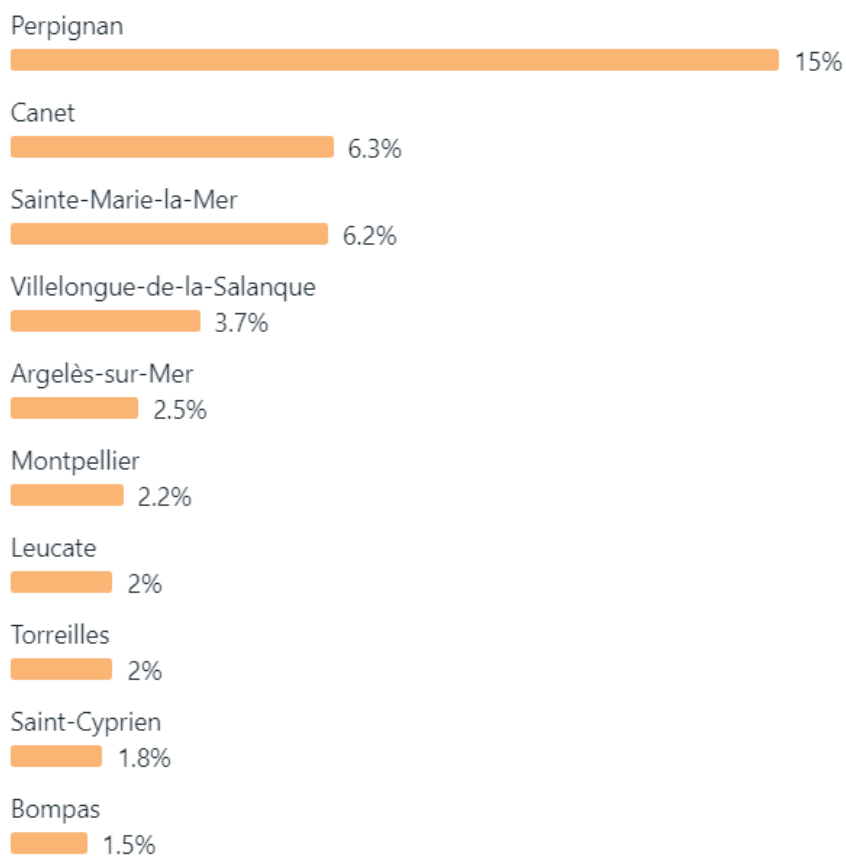


Ils présentent les caractéristiques suivantes :

Âge et genre ⓘ



Principales villes



95 publications ont été mises en ligne sur la page en 2023, soit une trentaine de moins que les 2 années précédentes. Elles ont néanmoins récolté 1404 réactions, commentaires et partages. Les trois publications les plus performantes ont été celles relatives à l'utilité des ganivelles.

3.3 La chaîne YouTube

Depuis le début d'année 2021 l'Aurca a créé une chaîne YouTube pour faciliter la retransmission des conférences grand public, notamment celle de 2020 organisée en visio-conférence ou celle d'Argelès-sur-Mer organisée en 2022 en public mais filmée. Les autres vidéos de l'ObsCat y sont également compilées afin de faciliter leur partage. Cette chaîne est régulièrement alimentée par du contenu en lien avec le travail d'observation et d'animation réalisé par l'équipe de l'ObsCat. Elle compte plusieurs playlists dédiées :

- Les vidéos prises lors des évènements météo-marins
- Les vidéos concernant les campagnes de mesures
- Les enregistrements des conférences grand public
- L'explication des outils en ligne sur le site obscat.fr

En plus, pour s'informer sur le littoral et ses changements en général vous pouvez visionner ces playlists complémentaires :

- L'histoire du littoral français
- Les risques côtiers et les effets du changement climatique

Les liens vers ces vidéos sont régulièrement relayés sur obscat.fr ou la page Facebook mais il n'y a pour l'instant pas d'effort réalisé pour développer l'audience. Le compte YouTube ne compte que 15 abonnés aujourd'hui.

3.4 La communication rédactionnelle

En complémentarité avec les articles du site obscat.fr, le partenariat bénéficie toujours d'une valorisation dans les publications de L'Aurca : rapport d'activités et programme partenarial. Le site internet de L'Aurca contient une page dédiée à l'ObsCat : <https://www.Aurca.org/les-observatoires-observatoires-sectoriels-obschat/>.

Le site de Perpignan Méditerranée Métropole relaie de plus en plus les informations relatives à l'environnement, le littoral et l'ObsCat. En 2023 deux articles ont été publiés en ligne :

Signature des conventions ObsCat :

<https://perpignanmediterraneemetropole.fr/signature-des-conventions-obschat/>

SIGNATURE DES CONVENTIONS OBSCAT

• février 20, 2023

L'ObsCat (observatoire de la côte sableuse catalane <http://www.obschat.fr/>) a pour fondement l'analyse des phénomènes morpho-sédimentaires littoraux (mouvements de sable, zones sensibles à l'érosion, évolution du système plage-dune, mobilité du trait de côte, etc) à une échelle cohérente : celle de l'unité sédimentaire du Roussillon.

L'ObsCat a pour vocation de faciliter la prise de décision des autorités publiques en charge de la gestion du littoral et plus particulièrement des risques côtiers. Cet outil est né en 2013 d'une démarche volontariste de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) en phase avec les obligations réglementaires, telles que la directive européenne Inspire pour la diffusion et le partage des informations géographiques, la directive cadre stratégie pour le milieu marin en vue de l'atteinte ou du maintien du Bon État Écologique du milieu marin ainsi que les engagements du Grenelle de la Mer et la Gestion Intégrée des Zones Côtières. PMM en est le chef de file, bien avant la prise de compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), au travers de son contrat cadre pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques avec l'agence de l'eau, partenaire financier historique. La convention d'application spécifique au littoral de cet accord-cadre a permis à PMM de mettre en place et financer un programme de recherche et développement partagés avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), partenaire scientifique pionnier de l'ObsCat.



Submersion à Argelès-sur-Mer (CCACVI) – Mars 2022



Erosion à Sainte-Marie (PMM) – Nov. 2022

Séminaire sur les modes de gestion du littoral :

<https://perpignanmediterraneemetropole.fr/seminaire-sur-les-modes-de-gestion-du-littoral-%f0%9f%8c%8a/>

SÉMINAIRE SUR LES MODES DE GESTION DU LITTORAL

septembre 21, 2023

[#séminaire] Les modes de gestion du littoral

Lundi 18 septembre s'est déroulé à l'amphithéâtre de l'hôtel d'agglomération de Perpignan Méditerranée Métropole le séminaire « ObsCat/Plan Littoral 21 »

Une cinquantaine d'élus et de techniciens ont pu interagir autour des différents modes de gestion du littoral grâce à la table ronde animée par P.Lanzellotti, chargée de mission « Littoral » à l'Aurca et animatrice de l'ObsCat et A.Richard, chargé d'études littoral PL21, à la Région Occitanie.

Étaient présents en tribune pour échanger avec les participants E.Jorda, conseiller communautaire délégué au Trait de côte/GIZC et à l'ObsCat à PMM, C.Manas, conseiller régional et Président de la commission Méditerranée à la Région Occitanie, H.Heurtefeux, directeur logistique et littoral à l'EID-Med, C.Fajon-Herviou, directrice de l'Environnement à Perpignan Méditerranée Métropole, S.Drai, directrice de l'Environnement à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et Y.Izique, chef de projet adaptation au changement climatique et recomposition spatiale à Sète Agglopolé Méditerranée.



La Communauté de Communes Sud Roussillon a fait mention des 10 années de suivi de l'ObsCat dans son magazine d'information de décembre 2023. L'objectif était d'annoncer les animations prévues en 2024.

L'ObsCat fête ses 10 ans !

Créé en 2013, l'Observatoire de la côte sableuse Catalane, dit ObsCat, a pour but de comprendre l'évolution de notre littoral sableux et ainsi appréhender les risques d'érosion et submersion marine.

Animé depuis 2017 par l'Agence d'urbanisme catalane (Aurca), la zone d'étude couvre le littoral d'Argelès-sur-mer à Leucate. Adhérent depuis 2020, Sud Roussillon a renouvelé sa convention pour trois ans, fédérée avec trois autres collectivités.

Diverses animations seront proposées par l'ObsCat en 2024 pour cet anniversaire et une série de vidéos explicatives sera bientôt disponible sur les réseaux sociaux de l'ObsCat. Elles seront relayées sur nos réseaux. On y retrouvera la lagune, le baladoir ou encore le port de Saint-Cyprien.



L'ObsCat a été valorisé à deux reprises dans le magazine de la ville de Torrelles au moment de la conférence organisée le 14 novembre 2023.

QUID DE NOTRE LITTORAL ?

Le recul du trait de côte est un phénomène qui touche plus ou moins violemment 20% des littoraux français. Nos plages n'y échappent pas et une courte promenade au bord de notre mer Méditerranée en offre le douloureux constat. Dérèglement climatique entraînant une hausse du niveau de la mer, réchauffement des eaux entraînant leur dilatation mais aussi diminution des apports d'alluvions ou enrochement des embouchures et des graus, nombreuses sont les causes à ce phénomène qui semble inéluctable. Et maintenant ? Comment nous adapter à ces évolutions ? Comment appréhender le futur de tout cet écosystème littoral ? C'est à toutes ces problématiques et questionnements que tenteront



de répondre nos conférenciers, Provence Lanzellotti, géographe, chargée de mission littoral à l'Aurca, animatrice de l'ObsCat et Éric Palvadeau, géologue, chef de projet au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Cette conférence bénéficie du soutien de Perpignan Méditerranée métropole et du Parc naturel marin du golfe du Lion. Mardi 14 novembre à 18h30 au Cube. Entrée libre, places limitées. Plus d'infos : 04.68.28.32.02.

NOS PLAGES, QUEL AVENIR ?



La complexité de ce dossier de gestion de notre littoral réside dans le fait que les acteurs sont nombreux, chacun portant des contraintes réglementaires propres. Malheureusement non décisionnaire sur la quasi totalité de ces sujets, la municipalité s'attache à mettre tous les acteurs autour de la table dans un soucis permanent de concertation et avec la ferme volonté de conserver toute leur attractivité à nos espaces littoraux et naturels remarquables.

Mardi dernier, le Cube a fait salle comble pour assister à la conférence organisée par l'observatoire de la côte sableuse catalane (ObsCat) sur l'avenir de nos plages. Le recul du trait de côte est un phénomène inquiétant qui impacte 20% des littoraux métropolitains. À Torrelles, avec pas moins de 30m de sable perdus en 10 ans au niveau de la plage sud, le sujet est majeur. En présence de Serge Pallares, président du parc marin du golfe du Lion, cette rencontre, animée par Provence Lanzellotti, géographe, et Éric Palvadeau, géologue, a permis de mettre en lumière les conséquences de l'érosion et les effets du changement climatique. La municipalité, Perpignan Méditerranée Métropole, le Conservatoire du littoral ou encore l'État ont engagé des actions pour y remédier et protéger notre littoral comme l'installation de ganivelles, l'étude sur le désenrochement de l'embouchure du Bourdigou ou encore la réduction du nettoyage mécanique des plages en saison estivale.



3.5 La presse locale

L'Indépendant a publié [un article suite à la signature des conventions ObsCat](#) du cycle 4 dans son édition du 21 février 2023.



Le correspondant local de l'Indépendant a également diffusé les informations relatives à la conférence de Torrelles. L'évènement a été annoncé dans [un article dédié](#).



Le recul du trait de côte est un phénomène qui touche plus ou moins violemment 20 % des littoraux français. Nos plages n'y échappent pas et une courte promenade au bord de la mer Méditerranée en offre le douloureux constat. Dérèglement climatique entraînant une hausse du niveau de la mer, réchauffement des eaux entraînant leur dilatation mais aussi diminution des apports d'alluvions ou enrochement des embouchures et des graus, nombreuses sont les causes à ce phénomène qui semble inéluctable. Et maintenant ? Comment nous adapter à ces évolutions ? Comment appréhender le futur de tout cet écosystème littoral ? C'est à toutes ces problématiques et questionnements que tenteront de répondre les conférenciers, Provence Lanzellotti, géographe, chargée de mission littoral à l'Aurca, animatrice de l'Obscat et Eric Palvadeau, géologue, chef de projet au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Cette conférence bénéficie du soutien de Perpignan Méditerranée métropole et du Parc naturel marin du golfe du Lion.

Mardi 14 novembre à 18 h 30 au Cube. Entrée libre, places limitées. Rens. : 04 68 28 32 02.

Un [article de compte rendu](#) a ensuite été publié.

► LITTORAL

Torreilles

Recul du trait de côte : quelle réalité et quelles solutions ?

Le Cube a accueilli un public nombreux pour une conférence animée par Provence Lanzellotti, géographe, chargée de mission littoral à l'Agence d'urbanisme catalane, animatrice de l'ObsCat et Éric Palvadeau, géologue, chef de projet littoral au BRGM (service géologique national).

L'Obscat, observatoire de la côte sableuse catalane, a été créé en 2013. C'est un outil de connaissance et d'aide à la décision sur le littoral sableux catalan, entre le Racou (Argelès-sur-Mer) et Cap Leucate. Son objectif est de mieux connaître et comprendre l'évolution de notre littoral sableux et ainsi mieux appréhender les risques érosion et submersion marine. Les causes de l'érosion sont principalement humaines : hausse du niveau de la mer, barrages qui empêchent les sédiments d'atteindre plages, constructions qui réduisent le pouvoir

de dissipation des vagues, aménagements (ports) qui limitent le transit des sédiments, extraction de matériaux et fréquentation touristique qui fragilisent les dunes. Les effets des changements climatiques sont énormes.

La plage du village des sables soumise au phénomène d'érosion

Le niveau de la Méditerranée a augmenté de 1,4 mm par an au cours du XX^e siècle, elle atteint à présent jusqu'à 2,8 mm par an. 25 % du trait de côte est en recul, 30 % du littoral est artificialisé.



Sur l'ancien parking, la nature reprend doucement ses droits.

L'estimation pour 2100 est une érosion de 60 % du littoral et une surface de terre submergée temporairement multipliée par 4. Les conférenciers ont présenté les résultats du suivi des dix dernières an-



Les ganivelles contribuent à stocker des réserves de sable à terre.

nées sur les plages de Torreilles. La plage du Village des sables est soumise à un phénomène d'érosion côtière : perte de sable et recul du trait de côte. Sur certaines portions, le trait de côte peut reculer de trois mètres par an. Certains habitats naturels dunaires ont disparu. Les stocks sableux immergés se portent un peu mieux mais les échanges entre l'avant-côte et la plage se font mal. Les méthodes « lourdes » de fixation du trait de côte (épis, brise-lames, enrochements frontaux) ont montré leurs limites. Ils fixent localement le trait de côte mais aggravent son recul en aval. Ils perdent de leur efficacité avec la montée du niveau marin et ne règlent pas le problème du déficit en sédiments. Les ouvrages de

restauration dunaire, piégeages sableux (ganivelles) et mise en défense ont prouvé leur efficacité et contribuent à stocker des réserves de sable à terre. Autres points évoqués : la restauration dunaire avec le recul du parking plage centre et la protection de la faune et de la flore notamment celle des zones de nidification des sternes naines et gravelots à collier interrompu. Les auditeurs ont posé des questions sur les perturbations dues aux enrochements du Bourdigou. Une étude est actuellement portée par PMM et ses partenaires pour modéliser précisément le fonctionnement de ce secteur (bassin-versant et littoral) et déterminer l'impact de différents scénarios de gestion.

On regrettera toutefois que le dossier thématique « côte à côte » de l'Indépendant ne fasse pas mention de l'ObsCat malgré le contenu technique exploité dans les articles.

Comme chaque année, la Semaine du Roussillon a consacré plusieurs articles au littoral en s'appuyant sur l'ObsCat.

- Au mois d'août 2023 un article traitait le sujet du décret liste de la loi Climat et Résilience sur la côte sableuse et sur la côte rocheuse.

Erosion du littoral

Risque de disparition des criques

Le gouvernement a publié, fin juillet, la liste de 242 communes menacées par l'érosion. Dans les Pyrénées-Orientales seule Collioure apparaît dans l'inventaire. Pourtant, toutes les communes de notre littoral semblent concernées par l'érosion. *Célia Lespinasse*

La dynamique n'est pas positive. « On ne peut pas lutter contre l'érosion » certifie Provence Lanzellotti, animatrice de l'Observatoire du littoral catalan. Alors qu'une course contre la montre est engagée pour préserver nos littoraux, le manque de concordance entre l'État et les maires des communes balnéaires persiste. Le nerf de la guerre reste la question de l'urbanisme. « L'an dernier il y a eu une première liste, sur proposition de l'État, de plusieurs communes menacées par l'érosion » explique P. Lanzellotti. « Quand c'est sorti, les communes qui étaient dessus devaient délibérer oui ou non. Toutes celles des Pyrénées-Orientales qui étaient incluses dans la liste on dit « non ». Pas parce qu'elles ne sont pas d'accord sur le fond, mais sur la forme. » « L'érosion, dans les nouveaux décrets, se traite comme une contrainte de risque naturel, comme pourraient l'être les inondations ou les feux de forêts. » explique François-Xavier Hallé, responsable du Service SIG/GEMAPI.

Collioure, ville pionnière

« À terme, les communes qui sont inscrites sur cette liste doivent engager des études pour déterminer la carte du recul du trait de côte sur leur littoral et elles doivent l'intégrer à leurs documents d'urbanisme. C'est comme un plan de prévention des risques. Sauf qu'on va y rajouter une contrainte supplémentaire de constructibilité en fonction des zones

qui sont ou pas impactées par l'érosion. » Ce document doit lister le recul à 30 ans et le recul à 100 ans. Un an plus tard, l'État a redonné la possibilité aux communes de se mobiliser sur le sujet. Seule Collioure a délibéré positivement. Les élus locaux présents sur la côte sableuse catalane ne restent pas pour autant dans l'inaction. La commune de Torrelles s'est engagée à ne pas reconstruire son poste de secours en béton si jamais il était détruit par la tempête. Le maire de Saint-Cyprien a commencé à réaménager son baladoir à partir du port. La deuxième tranche va être réalisée en continuité du cordon dunaire naturel, le boulevard sera retiré. La réserve foncière reste un enjeu énorme. « Faire partie de cette liste implique des conséquences sur l'urbanisme des communes. C'est-à-dire qu'il y a notamment des dents creuses qui ne pourront plus être urbanisées. Il y a aussi des avantages, cette loi permet aux communes littorales d'avoir des outils spécifiques qui leur permettraient de faire de l'urbanisme temporaire sur certaines zones. L'idée finale c'est de faire de la recomposition spatiale et ça inclut de retirer certains bâtiments, une maison, un équipement public » souligne P. Lanzellotti. Pour pouvoir y parvenir, un droit de préemption spécifique va être mis en place. « Il faut que les communes et les intercommunalités aient les ressources pour acheter des biens qui sont encore très chers, même quand on sait que le recul est là » poursuit la spécialiste. « Les élus, ce qu'ils veulent savoir, c'est avec quel argent ils pourront acheter, démolir, renaturer ou

indemniser. » Les communes balnéaires se sentent un peu délaissées par l'État qui, pour l'instant, ne semble pas calmer leurs craintes. « Il y a une proposition de loi qui a été faite » révèle l'animatrice de l'Observatoire du littoral catalan. « L'objectif serait de taxer les mutations et les ventes immobilières. Concrètement si l'on prend 200 € sur chaque maison qui se vend 200 000 €, c'est indolore pour les acquéreurs, cela va dans les frais de notaire. Cela nous permettrait d'acquérir un fond de plusieurs millions d'€ par an dédié au littoral. Il y a besoin de solidarité nationale, le littoral ce n'est pas que l'affaire des communes balnéaires, c'est l'affaire de tous. »

Vers la fin des criques

Sur nos côtes sableuses le problème de l'érosion est généralisé. « Nous n'avons pas de sources sédimentaires » alerte P. Lanzellotti. « Le sable sur nos plages est censé arriver des cours d'eau, sauf que ces mêmes bassins versants sont déjà en déficit sédimentaires. On a trop pris. » Sur le littoral, très peu de sable arrive encore, les plages subsistent sur le stock des années 40. « Ce sable va être bloqué à certains endroits, notamment à cause des brise-lames et des jetés portuaires. Il ne peut pas circuler comme il veut et l'érosion se produit à d'autres endroits » poursuit-elle. C'est le cas du Racou, du village naturiste de Leucate et de Sainte-Marie centre. « On a des plages qui peuvent vraiment reculer brutalement à la suite de tempêtes.

Parfois cela peut atteindre 50 cm de perte par an, parfois plus. Cela pose des problèmes de gestion et d'accueil touristique. » Les mesures de protection comme les brise-lames, les épis, les enrochements ne font plus le poids. Coûteux en installation et en entretien, des études ont prouvé que ces systèmes sont inefficaces. Ces points durs ont, au contraire, tendance à accélérer l'érosion. Actuellement l'idée serait de travailler des solutions dites douces, se rattacher à l'importance de la végétation. Partout où la végétation est présente, elle stocke le sable. La deuxième cause de l'érosion est due au réchauffement climatique. La température de l'eau est montante. Le niveau de la mer, à l'horizon 2050, devrait atteindre 20 cm de plus que le niveau actuel. « C'est dans ce contexte-là qu'on s'interroge sur l'avenir des criques, parfois vouées à disparaître, car elles ne sont pas alimentées en sable de la même manière qu'un littoral sableux » affirme F.-X. Hallé. Le recul est beaucoup plus rapide sur les côtes sableuses que sur les côtes rocheuses, mais il est probable que les impacts de l'érosion soient beaucoup plus visibles sur la côte rocheuse. « Suite à l'adhésion de Collioure à cette liste, nous avons engagé une étude sur l'évolution du trait de la côte rocheuse d'ici 2050 » poursuit le spécialiste. « On s'est associé avec le Parc marin pour analyser 26 criques depuis Argelès jusqu'à Cerbère. » Le littoral, dans dix ans, sera à l'image de ce que les gestionnaires auront réussi à faire ensemble, à moins d'un grain de sable.

- Au mois de novembre 2023 un article proposait un retour sur la conférence de Torrelles mais également un article plus complet sur le rôle de l'ObsCat et les événements à venir en 2024.

Torrelles

30 m de sable ont disparu en 10 ans. Quel avenir pour les plages de la commune ?

Le Cube a fait salle comble ! Les Torrellans sont venus en masse dernièrement pour assister à la conférence organisée par l'observatoire de la côte sableuse catalane (ObsCat) sur l'avenir des plages.



Il est urgent de préserver les espaces naturels © Ville de Torrelles

En effet, le recul du trait de côte est un phénomène inquiétant qui impacte 20 % des littoraux métropolitains. À Torrelles, pas moins de 30 m de sable ont disparu en 10 ans au niveau de la plage sud, le sujet est majeur. En présence de Serge Pallares, président du parc marin du golfe du Lion, cette rencontre, animée par Provence Lanzellotti, géographe, et Éric Palvadeau, géologue, a permis de mettre en lumière les conséquences de l'érosion et les effets du changement climatique. La municipalité, Perpignan Méditerranée Métropole, le Conservatoire du littoral ou encore l'État ont engagé des actions pour y remédier et protéger le littoral comme l'installation de ganivelles, l'étude sur le désenrochement de l'embouchure du Bourdigou ou encore la réduction du nettoyage mécanique des plages en saison estivale. La complexité de ce dossier de gestion du littoral torrellan réside dans le fait que les acteurs sont nombreux, chacun portant des contraintes réglementaires propres. Malheureusement non décisionnaire sur la quasi-totalité de ces sujets, la municipalité s'attache à mettre tous les acteurs autour de la table dans un souci permanent de concertation et avec la ferme volonté de conserver toute leur attractivité à nos espaces littoraux et naturels remarquables (voir page 5).

Du 29 novembre au 5 décembre 2023

Vie Locale

La Semaine du Roussillon
N°1423

5

Erosion du littoral

L'Obscat s'apprête à fêter ses 10 ans

Pour son anniversaire, l'Observatoire de la Côte Sableuse Catalane va lancer en 2024 une campagne de communication élargie au grand public.

D'ici la fin du siècle, l'élévation du niveau de la mer est estimée entre +40 et +90 cm sur l'ensemble du bassin méditerranéen. Dans ce contexte d'érosion généralisée, l'Obscat qui réalise le suivi du trait de côte, prodigue également de précieux conseils aux élus. L'érosion de notre littoral est une épreuve pour nos collectivités locales, confrontées à une problématique complexe, que l'on a eu tendance à nier dans un premier temps. « L'objectif c'est vraiment d'apporter aux élus une connaissance assez fine de ce qui se passe sur le littoral » confie Provence Lanzellotti, chargée de mission auprès de l'Observatoire, « nos élus ont déjà la culture des fleuves et des crues, mais ils connaissent moins le littoral. Nous sommes là pour leur montrer concrètement sur le terrain ce qui marche et ce qui ne marche pas, ce dont on est sûr et ce dont on n'est pas sûr. Aujourd'hui en tout cas, j'entends les élus tenir des discours en public qu'ils ne tenaient pas il y a 10 ans. » En ce sens, l'Observatoire de la Côte Sableuse Catalane a réussi sa



Provence Lanzellotti est chargée de mission auprès de l'Obscat.

mission d'information auprès des décideurs. Pour ses 10 ans, l'Obscat s'apprête également à franchir un cap sur le plan scientifique en engageant un partenariat avec le laboratoire du Cefrem de l'UPVD. Celui-ci dispose d'une base de données qui remonte à 1895, avec notamment des images aériennes et satellites, qui permettent d'avoir une vision plus large du phénomène d'érosion. Au printemps prochain, l'Obscat lancera une nouvelle campagne de communication auprès des élus. Le message sera décliné cette fois pour le grand public, sous la forme de capsules vidéos sur le fonctionnement du littoral catalan.

Le message sera décliné cette fois pour le grand public, sous la forme de capsules vidéos sur le fonctionnement du littoral catalan.

Il manque du sable partout

Ce dont on est sûr aujourd'hui, c'est que l'érosion est généralisée sur l'ensemble de la côte sableuse. Le sable peine à arriver à l'embouchure des fleuves, et se fait aspirer par la mer une fois sur la côte. Dans les zones naturelles, les plages sont plus résilientes. Elles supportent davantage l'érosion et parviennent à reculer sur elle-même. « Ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que tout ce qui est restauration dunaire, ça fonctionne. Cela permet assez rapidement de développer le stock sableux, et une fois que le sable est sur la dune, la mer ne peut pas venir l'emporter. Quant aux ouvrages lourds, on en revient un peu. Effectivement, ils vont fixer artificiellement le trait de côte, mais ils ne vont pas régler le



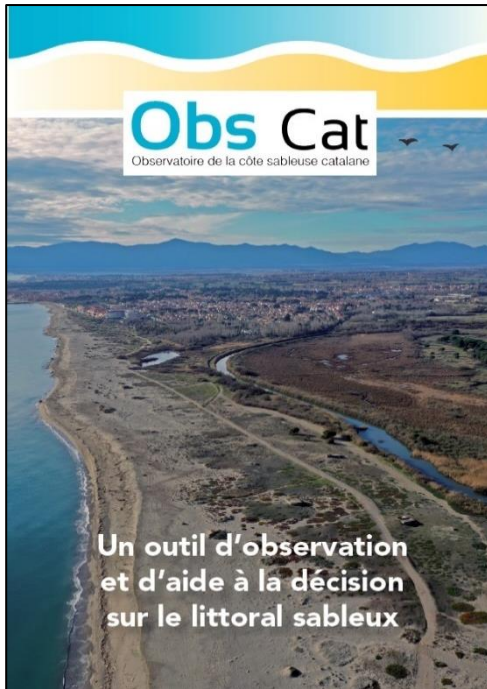
La réhabilitation des dunes est aujourd'hui le meilleur moyen de retenir le sable sur la plage.

problème d'érosion. C'est un pansement, on ne crée jamais de sable nouveau avec cette méthode. En 10 ans, sur certaines zones, malgré les brise-lames et les rechargements, parfois ça continue à reculer. » Face à ces questions encore sans réponses,

l'Obscat suit de près plusieurs actions engagées ailleurs, notamment le projet Pégase qui consiste à reproduire l'effet d'une mangrove au Grau d'Agde. Les premières conclusions de cette expérience sont attendues sous peu (voir page 8).

3.6 La plaquette

En 2021, la plaquette avait été mise à jour pour améliorer son aspect général et l'alléger. Cette année elle a été distribuée lors des événements grand public. Il n'y a pas eu de mise à jour depuis.



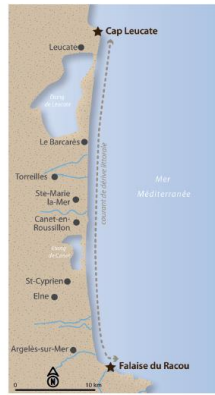
Les grandes missions

L'observatoire de la côte sableuse Catalane, dit ObsCat, est un outil de connaissance et d'aide à la décision sur le littoral sableux catalan.

Son échelle d'analyse correspond à l'unité hydro-sédimentaire du Roussillon, soit du Raou au Cap Leucate. Son objectif est de mieux connaître notre littoral sableux pour mieux comprendre son évolution et ainsi mieux appréhender les risques d'érosion et de submersion marine, en s'appuyant sur un socle de données mutualisées, fiables et régulières.

UNE ÉCHELLE DE RÉFLEXION ET DE GESTION PERTINENTE

- 1 Observation du littoral**
collecte des données
- 2 Mutualisation de l'information**
bancoarisation des données
- 3 Analyse des phénomènes et propositions de gestion**
interprétation des données
- 4 Communication**
normalisation, vulgarisation et partage des données

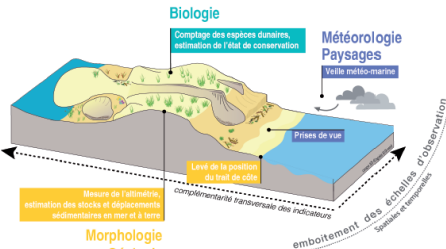


44-kms linéaires suivis entre Leucate et Argelès

Production et travaux

L'ObsCat travaille sur l'ensemble de l'unité hydro-sédimentaire pour appréhender les phénomènes littoraux.

Des subdivisions par « cellules » permettent d'affiner l'échelle d'observation. Des campagnes de suivi et d'observation sont organisées au printemps et à l'automne de Leucate à Argelès-sur-mer. Des sites sensibles font l'objet de relevés quantitatifs et qualitatifs. Ces suivis donnent lieu à diverses productions, mises à jour et relayées sur le site internet, principal support de communication de l'ObsCat.



Biologie
Comptage des espèces dunaires, estimation de l'état de conservation

Météorologie Paysages
Veille météo-marine

Prises de vue

Morphologie Géologie
Mesure de l'altimétrie, estimation des stocks et déplacements sédimentaires en mer et à terre

emboîtement des échelles d'observation
Sensibles et non-sensibles

- Des campagnes de mesures sur le terrain
- Un rapport d'expertise annuel, décliné en fiches de synthèse cellule par cellule
- Des réunions de travail technique et de restitution
- Des événements grand public sur les risques littoraux
- Du contenu pédagogique sur le fonctionnement du littoral
- Des expertises ponctuelles pour l'aide à la décision
- Des bases de données partagées

Rejoignez-nous!

Sur les réseaux sociaux et sur le site internet :

<http://www.obs-cat.fr/>

CONTACT
Provence Lanzaletti, chargée de mission Littoral à l'AURCA pour l'animation de l'ObsCat :
obs-cat@aurca.org
04.68.87.76.52

Les instances de l'Obscat

COTECH Groupes de travail thématiques

COFIL Comité éditorial

information aux communes >>> connaissance des phénomènes et prise de décision

information au grand public >>> familiarisation avec le milieu littoral et ses enjeux

L'ObsCat est basé sur des conventions, il est piloté par les collectivités et financé par l'Agence de l'Eau et la Région Occitanie. Les structures scientifiques auto-financent une partie de leurs expertises et l'AURCA se charge de l'animation.



3.7 Les événements grand public

Cette année plusieurs événements ont permis de diffuser la connaissance :

- Les 7 et 8 octobre 2023 l'ObsCat a participé au festival de la mer à Canet-en-Roussillon; un stand était partagé entre l'ObsCat et le Parc naturel marin du Golfe du Lion dans le village de l'environnement marin. Trois posters réalisés par l'Aurca étaient présentés au public (voir page suivante) pour retracer l'histoire de l'occupation humaine sur le littoral roussillonnais, rappeler les dynamiques naturelles et faire un focus sur le paysage et la végétation associée. En parallèle le Parc naturel marin du golfe du Lion mettait à disposition du public des casques à réalité augmentée sensibilisant à l'évolution du littoral.



L'OCCUPATION HUMAINE SUR LE LITTORAL ROUSSILLONNAIS

EXEMPLE DE CANET-EN-ROUSSILLON

DU VILLAGE DE PÊCHEURS...

Agriculture et pêche marquaient le quotidien des canetois. La zone humide du Gouffre servait de zone de pêche et d'amarrage de petites embarcations. Très vite, dès 1850, les bains de mer étaient pratiqués à Canet plage, c'était la plage des Perpignonnais. A partir de 1900, ils pouvaient s'y rendre en tramway et certains y établissaient leur résidence secondaire.



LES PREMIERS BAINS DE MER À CANET-EN-ROUSSILLON

1936
LES CONGÉS PAYÉS



LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE SÉJOUR

1963
MISSION RACINE



LE NOUVEAU BÂTIMENT DES ANNEES 70

...VERS LA VILLE BALNÉAIRE

En 1909, Canet devient « Station Climatique et Balnéaire » par un décret présidentiel. Des hébergements touristiques, des commerces, des lieux de culture s'installent. A cette époque Canet plage deviendra un lieu de villégiature à part entière, dissocié du village, avec son propre fonctionnement et sa propre architecture.

En 1936, les congés payés contribuent à développer le tourisme à Canet comme ailleurs. Dès les années 1950, l'EID Méditerranée est créée pour « assainir » le littoral. Dans les années 60, après guerre c'est la Mission Racine qui va faire rebondir l'attractivité de la station balnéaire et du littoral sableux en général. Les unités touristiques nouvelles sortent de terre pour capter la clientèle étrangère venue des Pays-Bas et d'Allemagne.



LE PORT ET PÉLÉRIERIE AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, les plages sableuses du Roussillon vivent avec cet héritage. Les communes littorales se questionnent sur la diversification touristique, et plus généralement la diversification économique.




UN NOUVEAU PORT ET LA PLAGE AUJOURD'HUI



Sources photos, textes et illustrations : Pierre Mercat, Ville de Canet-en-Roussillon, Autok.


LES DYNAMIQUES LITTORALES



Le vent façonne les dunes

Le littoral roussillonais est mobile, comme tous les littoraux sableux. Il bouge sous l'action du vent, des vagues et des fleuves côtiers.

Le sable circule principalement du Sud vers le Nord sous l'influence de la houle. Il transite également entre la plage sous-marine, la plage émergée et la dune.

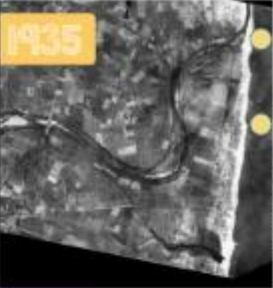


L'embouchure de la Têt se forme et se déforme au gré des crues et des coups de mer

C'est ce système littoral sableux mouvant qui protège les villes et équipements humains des assauts de la mer. Il fait office d'atténuateur souple.

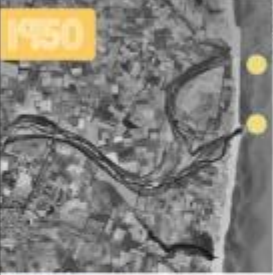
LA MOBILITÉ DU SYSTÈME LITTORAL

1935




1935, la Têt se jette en Méditerranée à l'emplacement actuel du port de Sainte-Marie la mer

1950



1950, le lit de la Têt a migré au Sud

1977




1977 on commence à fixer les berges de la Têt et le trait de côte.

Le trait de côte, limite entre la terre et la mer, est également très mobile. Il avance et recule au rythme du déplacement des bancs sableux immergés.

Les crues et les tempêtes sont le moteur du déplacement des stocks sableux. En 1940 le fameux « Aiguat » a même fait migrer l'embouchure de la Têt d'un kilomètre plus au Sud.


Quand ces stocks sableux disparaissent, on estime que le littoral est en « érosion », avec pour conséquence le recul du trait de côte, de la mer vers la terre.

L'OBSERVATION




L'OBSCAT MESURE DEUX FOIS PAR AN LES RELIEFS ÉMERGÉS ET IMMERGÉS DU SYSTÈME LITTORAL SABLEUX ROUSSILLONNAIS. GRÂCE À DES INSTRUMENTS POINTUS, LES EXPERTS EN MORPHO-DYNAMIQUE CÔTIÈRE ANALYSENT CES DONNÉES ET EXPLIQUENT LES FONCTIONNEMENTS ET LES TENDANCES D'ÉVOLUTION.













LE RELIEF · LA MORPHOLOGIE



L'ACTION DU VENT



JANVIER 2018 - LA DUNE POST-TEMPÊTE

Sources photos et texte : Pierre Meixco, IGN, Aurca.

LA VÉGÉTATION

C'EST QUAND MÊME UN PEU MONOTONE CES PALMIERS ET CE GAZON...

C'EST D'À RIEN À VOIR AVEC LES PAYSAGES DUNAIRE !

LA FLORE DUNAIRE SPONTANÉE

Les dunes du Roussillon sont naturellement étalées mais peu volumineuses. La dune « fixée » y est bien développée, elle se trouve en arrière du cordon dunaire et accueille une multitude d'espèces végétales colorées et odorantes. Les plantes dunaires favorisent l'accumulation de sable grâce à leurs racines. En recouvrant la dune, elles la rendent plus résiliente face aux assauts de la mer.

LES PIONNIÈRES «INVASIVES»

Ces espèces végétales utiles sont menacées par le développement rapide d'espèces exotiques invasives comme la Griffes de Sorcière, le Yucca, le Figuier de Barbarie.

LA METHODE DES TRANSECTS

À chaque printemps l'ObsCat et les gestionnaires se rendent sur le terrain pour identifier la présence d'espèces végétales. Une vingtaine de «transects» sont levés, il s'agit d'axes imaginaires repérés au GPS sur lesquels les informations sont relevées. Ces zones de référence permettent un suivi fiable de l'évolution de l'éco-système dunaire.

IMMORTELLE - HELICOPSIS LUTEA

GRIFES DE SORCIÈRE - CAROPHILUS ERILE

YUCCA

MAIRIE DE MÈLE - ERYNGIUM MARITIMUM

YUCCA

© Sources photos, textes et illustrations : AUCO.

- Le 14 novembre 2023, l'ObsCat a [organisé une conférence grand public à Torrelles](#), en collaboration avec la commune, le Parc naturel marin du golfe du Lion et Perpignan Méditerranée Métropole. L'évènement a réuni environ 70 personnes. L'objectif était de présenter la dynamique des sédiments le long de la côte sableuse et le fonctionnement du système littoral dans son ensemble pour mieux comprendre la gestion qui en est faite.



3.8 Les rencontres et conférences techniques

Ces évènements constituent des moments consacrés à l'échange technique, ils ont donc été compilés avec la veille bibliographique au sein d'un [rapport dédié](#) complémentaire au présent rapport d'activités. Ce nouveau livrable annuel permet de valoriser une partie du travail de fond réalisé par l'animation. Formalisé au sein d'un document synthétique, il permet d'avoir une vision claire des actualités sur le littoral d'un point de vue technique, scientifique, réglementaire et des apports en termes de développement de la connaissance et/ou d'aide à la décision qu'elles amènent.

4. LES DONNEES ET LEUR EXPLOITATION

4.1 Réalisation des deux campagnes annuelles de mesures

Les deux campagnes de mesures de terrain se sont déroulées normalement aux mois d'Avril et Octobre 2023 (cf. localisation des secteurs sensibles en page suivante).

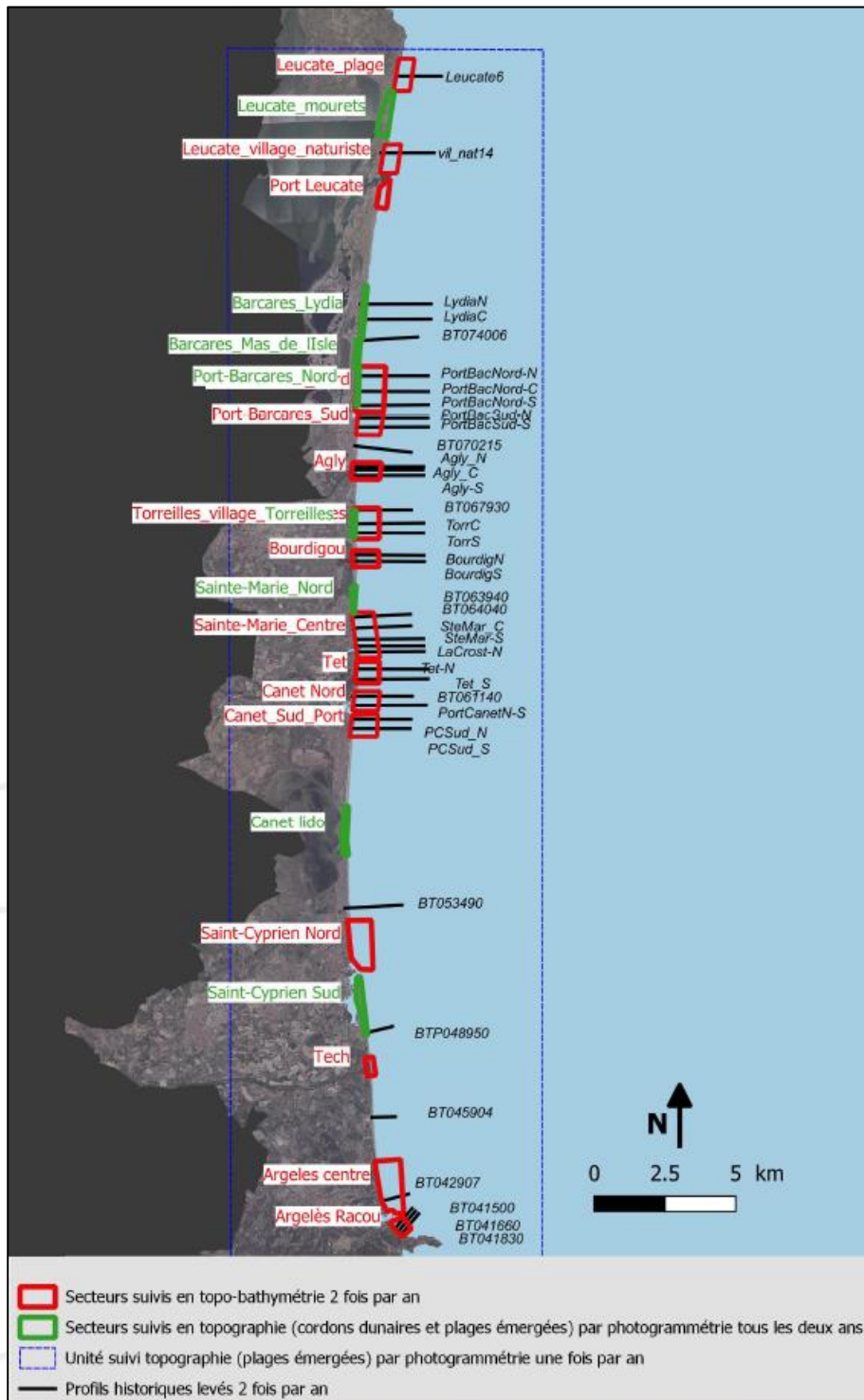
Sur le terrain l'équipe du BRGM a relevé, en trois dimensions, des cibles au sol et les profils de référence à terre en complément du levé LIDAR topographique. Cette méthode du levé LIDAR aéroporté en topographie permet de s'affranchir de certaines contraintes réglementaires. Elle permet également d'optimiser le temps de travail sur le terrain et le coût de la mission. De plus, par cette méthode on obtient une densité de 40 points par mètre et une orthophoto. Sa continuité sur l'ensemble des 44 km de l'unité sédimentaire permet d'obtenir une vision 3D continue de la morphologie (entre Argelès-sur-Mer et Leucate).



La précision est également un avantage car elle très satisfaisante. On obtient des écarts en très grande majorité inférieurs à 10 cm en z (l'altitude) et, sur l'orthophoto produite, les écarts en x et y sont également acceptables. Ces données ont été traitées par le BRGM et comparées aux données antérieures et intégrées à la restitution des résultats aux partenaires de l'ObsCat. On bénéficie ainsi de 4 vols LIDAR en deux ans sur la totalité du relief émergé de la côte sableuse catalane.

Pour la bathymétrie, relief sous-marin, entre l'avant côte (dans les tout petits fonds, proches du trait de côte) et la profondeur de fermeture (profondeur où les mouvements de sable sont plus rares, aux alentours de - 8 mètres). Ces mesures suivent toujours le même mode opératoire depuis la création de l'ObsCat. C'est un avantage pour la comparaison de données. Toutefois 1 profil tous les 100 mètres paraît aujourd'hui insuffisant par rapport à la forte densité de points levés à terre *via* le LIDAR. On rappelle que la majorité du volume sédimentaire du littoral se situe sur l'avant-côte.





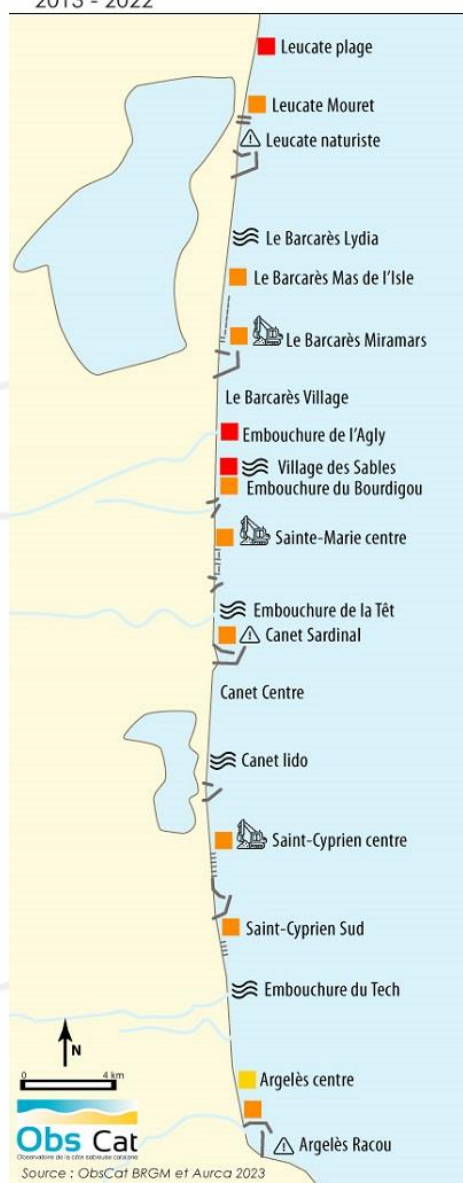
4.2 Les banques de données : bibliographie / cartographie / photographie / vidéo

La banque de données (accessible à l'adresse <http://www.obs-cat.fr/ressources>) fait l'objet de mises à jour régulières au fil de l'eau et plus particulièrement suite à la validation des données de suivi. [Une nouvelle interface cartographique](#) a été mise en ligne grâce au déploiement du système GEO à l'Aurca.




Les données sont synthétisées et valorisées, par exemple sous forme de cartes d'évolution annuelle ou pluri-annuelle. En 2023 aucune nouvelle carte a été publiée dans cette rubrique, le rapport d'année 9 (2021-2022) n'étant pas encore publié. Une carte de synthèse a néanmoins été produite et partagée sur le site internet : <https://obs-cat.fr/actualites/le-comit%C3%A9-de-pilotage-de-lobscat-sest-r%C3%A9uni-le-10-novembre-2023>.

Principales caractéristiques de fonctionnement des plages du littoral sableux catalan.

2013 - 2022



Synthèse des indicateurs «variation de la position du trait de côte» et «bilans sédimentaires» entre 2013 et 2022.

- Plages en situation d'érosion chronique depuis 2019
- Encoche d'érosion et zones d'ombre liées aux jetées portuaires ou batterie d'ouvrages lourds
- Plage stable
-  Plages sous perfusion de sable
-  Trait de côte particulièrement mobile
-  Plages relativement stables depuis 2021, malgré leur exposition historique à l'érosion et au recul du trait de côte

On représente ici de l'épaisseur de plage perdue ou gagnée depuis le début des levés ObsCat.

- Jaune : sites stables
- Orange : sites où les variations du trait de côte peuvent être brutales, même le bilan sédimentaire est équilibré
- Rouge : plages émergées en érosion chronique, tendance décelée depuis 2019

Ce premier travail de synthèse permet de tirer de grands enseignements :

- Sur l'ensemble des sites suivis, un peu moins de la moitié est en situation d'accumulation sédimentaire (appelée aussi "accrétion"), principalement sur les communes de Canet-en-Roussillon et du Barcarès.

- Six sites sur seize sont en situation d'érosion pour la plage émergée mais en situation d'accumulation sur la plage immergée, c'est notamment le cas des plages d'Argelès-sur-Mer. Aucune plage ne connaît la situation inverse, c'est à dire une érosion en mer et une accumulation à terre.

- Sur ces 9 ans de mesures, 2 sites sont en situation d'érosion généralisée, à terre comme en mer, il s'agit de l'embouchure de l'Agly et la plage urbaine de Leucate.

- A l'échelle d'un site suivi en routine, on peut observer une situation plus contrastée d'un secteur à l'autre. C'est le cas des plages comprises entre le port du Barcarès et le Lydia par exemple ; ou encore celles comprises entre le port de Sainte-Marie-la-Mer et le Bourdigou. On peut retrouver successivement des situations d'érosion et des situations d'accrétion sur quelques centaines de mètres linéaires.

- Naturellement le trait de côte bouge, c'est plutôt un signe de bon fonctionnement sédimentaire. C'est un battement saisonnier typique des plages sableuses du Roussillon, ce mouvement dépend de celui des barres d'avant-côte, ce sont des reliefs sous-marins protecteurs. Par contre, dans les zones où le trait de côte est artificiellement fixé, on peut tout de même observer des tendances au recul. C'est le cas notamment de la "vieille plage" de Sainte-Marie-la-Mer.

- Sur la plupart des sites, la gestion actuelle paraît suffisamment efficace pour ne pas basculer dans une situation d'érosion marquée. Des changements peuvent remettre en question rapidement cet équilibre précaire : régime des vents, divagation des embouchures, situation d'étiage, élévation du niveau marin, coups de mer successifs.

4.3 Les rapports d'expertise

Les travaux scientifiques de suivi réalisés par le BRGM dans le cadre de l'ObsCat (automne 2021 – automne 2022) ont été publiés dans le rapport technique d'année 9 reçu en avril 2023. Le rapport définitif n'a pas été fourni. Pour cette raison, mais également par manque de temps de la part de l'Aurca, les 12 fiches de synthèse par cellule n'ont pas été produites. En revanche, les principaux résultats issus de ce rapport ont été restitués en Copil, et pour PMM et CCACVI en réunions locales.

Le BRGM a fourni la synthèse intermédiaire au mois de novembre 2023. Ce rapport succinct permet au BRGM de rendre compte du bon déroulé de sa mission. Contractuellement elle permet de déclencher un paiement avant la fin de chaque année.

Comme prévu, l'UPVD a restitué une synthèse intermédiaire sur ses missions au mois de septembre et un rapport complet provisoire pour l'étude de l'évolution du trait de côte à l'échelle séculaire. Le rapport finalisé et les données sont attendus pour début 2024.

Un calendrier de suivi des livrables, par partenaire, est réalisé et mis à jour régulièrement. Il permet d'avoir une vision juste des attentes inscrites dans les conventions et des expertises qui ont fait l'objet de relecture et/ou validation, jusqu'à leur mise en ligne.

5. L'AIDE A LA DECISION

Au-delà des préconisations figurant sur les fiches de synthèse par cellule, il a paru intéressant de valoriser les missions d'aide à la décision de l'ObsCat au sein d'un chapitre à part entière dans le présent rapport.

Inclus dans la mission d'animation de L'Aurca, l'aide à la décision consiste à accompagner les maîtres d'ouvrages de l'ObsCat sur des questions plus opérationnelles, en lien avec les observations réalisées.

A l'échelle d'un secteur ou de l'unité dans son ensemble l'appui de l'ObsCat est régulièrement sollicité.

5.1 Fourniture de données pour la réalisation d'études en 2023

- Données pour la réalisation de l'étude sur le fonctionnement du Bourdigou par le bureau d'études Casagec : trait de côte, topo-bathymétrie et végétation. Cette étude est portée par Perpignan Méditerranée Métropole et consiste à déterminer le fonctionnement et des scénarios de gestion de l'embouchure du Bourdigou.
- Suivi de végétation dunaire comme vérités terrain dans le cadre de la cartographie des habitats dunaires par images satellites portée par le Parc naturel marin du golfe du Lion. Il s'agit du projet SUIVISAT faisant suite au projet SENVISAT dont l'ObsCat était également partenaire. Cette étude a été confiée au bureau d'étude I-Sea, spécialiste de l'outil satellite dans le cadre de suivis littoraux à large échelle.
- Les traits de côte levés entre octobre 2013 et octobre 2021 sur la commune du Barcarès pour leur exploitation dans le cadre de la procédure de renouvellement des concessions de la plage auprès des

services de l'Etat. La mairie s'appuie sur le bureau d'études Gaxieu pour réaliser le dossier qui sera soumis à enquête publique.

5.2 L'accompagnement des territoires sur les mesures de la loi Climat et Résilience

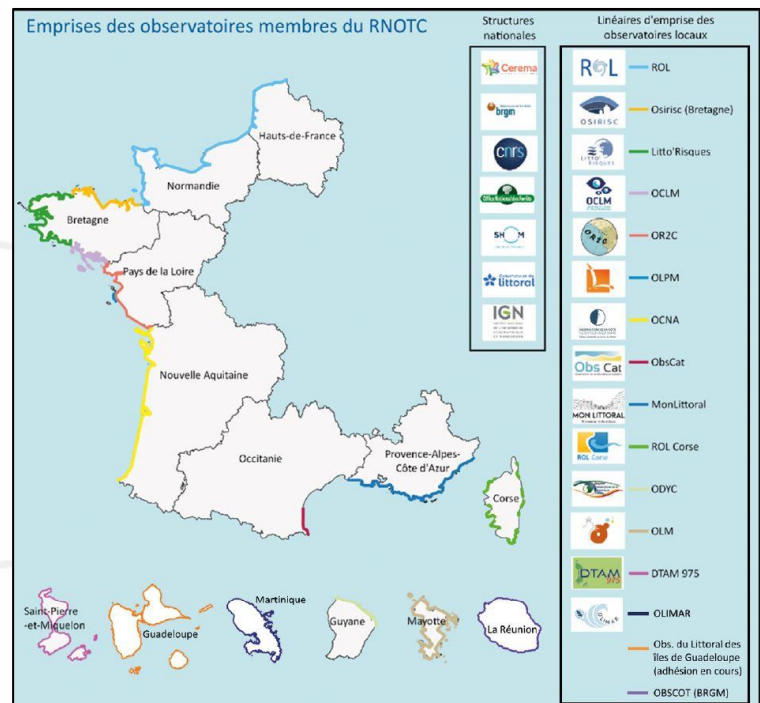
La veille réalisée par l'animation de l'ObsCat concerne également les questions règlementaires. Depuis 2021, une synthèse des débats parlementaires et des mesures retenues dans le cadre de la loi Climat et Résilience, et en particulier l'ordonnance sur le trait de côte était régulièrement envoyée par e-mail aux référents techniques de l'ObsCat. Toutefois l'ObsCat n'a pas vocation à produire directement des données règlementaires. Il s'agit d'un observatoire scientifique qui fournit des éléments d'aide à la décision aux gestionnaires afin de les aider dans leur stratégie de gestion littorale.

La constitution de l'ObsCat à l'échelle de l'unité sédimentaire du Roussillon constitue un atout pour porter la voix des territoires maîtres d'ouvrages. Les collectivités peuvent s'appuyer sur la base de données construite depuis 2013 pour établir un état des lieux. Elles peuvent s'appuyer sur les études stratégiques qui en émanent pour attester de leur volonté à travailler sur l'adaptation aux effets du changement climatique.

5.3 Intégration du partenariat dans les démarches régionales et nationales

A l'échelle nationale, l'ObsCat est toujours actif au sein du réseau national des observatoires du trait de côte (cf. carte RNOTC, BRGM-Cerema – 2022).

L'Aurca et/ou le BRGM participent régulièrement aux échanges techniques et aux réunions d'orientation. Ce réseau à l'échelle nationale apporte à l'ObsCat des retours d'expériences en matière d'acquisition de données et d'animation.



Un **partenariat entre L’Aurca et la Région Occitanie** (direction de la mer) a été formalisé par convention en 2020 et s’est poursuivi jusqu’à aujourd’hui. Il cherche à créer un observatoire régional sur le littoral. Il s’agit également de déployer le principe d’observatoires locaux à l’échelle des unités sédimentaires ailleurs en Région. Pour cela, une réflexion sur les données socles pertinentes visant la recomposition spatiale est menée. Il est question de travailler sur les indicateurs socio-économiques qui, d’ailleurs, manquent à l’ObsCat.

La Région Occitanie, sur ses fonds propres ou *via* le FEDER, dispose de moyens pour financer des suivis, des études mais également des travaux. Ces opérations s’inscrivent dans la démarche globale de la Région en matière de gestion du littoral encadrée par le **Plan Littoral 21**.

A l’échelle départementale, les DDTM 66 et 11 sollicitent l’ObsCat pour récupérer des données de suivi sur des secteurs sensibles faisant l’objet d’une instruction des services de l’Etat. Il s’agit notamment des couches SIG de position du trait de côte. La photothèque en accès libre est également exploitée.

5.4 Aide à la décision à l’échelle de l’unité sédimentaire

Un **appel à partenaires « gestion intégrée du littoral »** a été lancé par le CEREMA et l’Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL) en 2020. Une réponse a été déposée pour tous les territoires du périmètre ObsCat fin 2020. Elle a reçu une réponse positive du comité de pilotage à l’échelle nationale. La démarche a été officiellement lancée le 15 septembre 2021 en présence des élus maîtres d’ouvrages (Leucate, PMM, CCSR et CCACVI) et des financeurs (Région Occitanie et DDTM66 au titre du Plan Littoral 21). Cette étude doit théoriquement durer 2 ans. Actuellement l’axe de diagnostic est terminé, le Cerema commence à travailler sur l’axe prospectif.

L’objectif est de définir une stratégie de gestion de la bande côtière à l’horizon 2050 comme outil de gouvernance partagée à l’échelle de l’unité sédimentaire du Roussillon. Pour cela plusieurs étapes sont fixées : partager les constats et les perspectives, affiner les diagnostics de territoire, prioriser les secteurs les plus adaptés à une requalification, définir des scénarii de gestion et un plan d’actions, évaluer la faisabilité et les conséquences, notamment économiques, de la recomposition spatiale.

Cette démarche est une opportunité d’accompagnement technique et financier qui s’inscrit dans les réflexions actuelles de gouvernance à l’échelle régionale (PL21) et dans les avancées réglementaires à l’échelle nationale. Localement elle sera complémentaire aux opérations de travaux, études, suivis, expérimentations ou concertations déjà engagées. Les différents projets pourront se nourrir les uns des autres et le lien transversal sera assuré par une animation et un suivi de projet dynamique.

Fin 2023 les 2 premiers axes sont terminés, l’étude prend plus de temps que prévue mais il reste deux axes très importants à mener. Le dernier axe (axe 4) doit proposer une mise en œuvre de scénarios d’adaptation sur 4 sites pilotes, il est particulièrement attendus par les maîtres d’ouvrages.

5.5 Aide à la décision à l'échelle du territoire de Leucate

La commune de Leucate est volontaire pour restaurer les cordons dunaires et suivre les recommandations de l'ObsCat en la matière. Une réflexion a été menée sur la faisabilité opérationnelle de la restauration du secteur de l'avenue du Roussillon et du village naturiste. Il s'agit de mettre en défens, aménager des accès piétons, éviter l'ensablement là où il est problématique, piéger le sable là où il manque, relier des reliefs dunaires en comblant des brèches, etc. Ces travaux représentent un budget d'investissement et de fonctionnement conséquent pour la commune. L'ObsCat l'a accompagné pour répondre à l'**appel à projet « solutions fondées sur la nature »** lancé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ainsi la commune recevra une aide de 70% du montant des dépenses pour ce projet. Cela vient compléter le plan de financement basé sur une aide du FEDER sollicitée lors de la mise en relation de la commune avec les acteurs du PL21.

Les travaux à Port Leucate se sont achevés fin 2022.



En 2023 des conseils complémentaires ont été fournis par l'ObsCat aux services communaux concernant le secteur du village naturiste.

Toutefois le manque de moyen de fonctionnement au sein de la commune de Leucate freine encore le montage des projets de restauration des milieux naturels. A partir de janvier 2024 le remplacement du chef de service environnement sera effectif et facilitera les projets.



La commune de Leucate fait également partie du périmètre de **l'étude des structures littorales des bassins versants** de l'Aude, de la Berre et des Corbières Maritimes pilotée par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (11). Le diagnostic du trait de côte y est étudié, l'ObsCat a fourni des données en ce sens et participe au comité de pilotage. L'objectif de l'étude est de fournir aux Syndicats de bassins tous les éléments de connaissance, définir la stratégie et réaliser l'ensemble des études nécessaires à la « prise de compétence » GEMAPI concernant les aléas littoraux d'érosion et de submersion marine. Ce projet s'est achevé en 2022 avec notamment la projection du trait de côte et de l'aléa submersion selon 3 scénarios d'élévation du niveau marin. Ce travail est réalisé à l'échelle du département de l'Aude, sur un périmètre large incluant le nord de l'unité sédimentaire du Roussillon, entre le Cap Leucate et le port du Barcarès. Les partenaires ObsCat suivent cette étude pour ces résultats mais également pour avoir un retour d'expérience sur les méthodes de sensibilisation des élus locaux aux réflexions prospectives en lien avec le changement climatique.

5.6 Aide à la décision à l'échelle du territoire de PMM

Fin 2022, L'Aurca a été sollicitée pour alimenter des réflexions et les entretiens avec la Cour Régionale des Comptes Occitanie. Elle a effectué un contrôle sur les compétences littorales de plusieurs communes et EPCI de la région dont Sainte-Marie-la-Mer et Perpignan Méditerranée Métropole. Elle s'est intéressée, dans le cadre d'un contrôle coordonné, aux actions entreprises par des deux collectivités pour protéger le littoral. Le rôle fédérateur de l'ObsCat a été salué ; [le rapport définitif a été publié en septembre 2023](#).

En 2023 un travail de benchmark, souhaité par l' élu référent de l'ObsCat, a favorisé un rapprochement entre Sète Agglopôle Méditerranée et Perpignan Méditerranée Métropole. Sous l'impulsion de l'ObsCat, une journée de terrain à Frontignan et Sète a pu être organisée. Sète Agglopôle Méditerranée est engagée dans une réflexion prospective globale sur son littoral. Les élus de PMM ont pu échanger avec ceux de SAM pour permettre de discuter ensemble sur "ce qui fonctionne" et "ce qui ne fonctionne pas". C'était également l'occasion d'identifier les freins, les leviers et les perspectives d'action pour adapter les territoires littoraux et recueillir leur vision de la gestion du littoral, au regard des nombreux enjeux qui s'y concentrent. Cette rencontre de juillet 2023 est venue préparer le séminaire plus large sur les modes de gestion organisé par l'ObsCat en septembre 2023 et où les collectivités héraultaises étaient invitées à témoigner.

Depuis plusieurs années, la commune de Canet-en-Roussillon sollicite PMM et l'outil ObsCat pour être accompagnée sur la **gestion à long terme du secteur du Sardinal**. Située en aval dérive du port de Canet-en-Roussillon, cette plage subie une érosion chronique, notamment sur sa partie émergée. A l'initiative de la commune, un groupe de travail s'est réuni en septembre 2019 pour dresser un diagnostic partagé (données ObsCat et dires d'experts) et entamer une démarche de projet. Ce groupe de travail est notamment composé de l'ObsCat, des services communaux, des services intercommunaux, des services de l'Etat, des acteurs économiques (restaurant de plage et camping club). PMM, structure compétente et maître d'ouvrage en matière d'atténuation des risques littoraux doit prochainement se charger d'un chantier de restauration dunaire « conventionnel ». Il est prévu pour 2024 mais reste peu ambitieux par rapport au potentiel du secteur. Pour avancer sur la démarche de réaménagement, la commune de Canet-en-Roussillon a naturellement inclus l'aménagement de ce secteur dans son projet de territoire « Canet 2040 » appuyé par le PPA Têt-Med. L'Aurca accompagne la commune dans ce projet sous un angle « urbanisme et aménagement » mais insuffisamment sous l'angle de l'adaptation aux effets du changement climatique.

Depuis plusieurs années, la commune de Torreilles sollicite PMM pour être accompagnée sur la **gestion à long terme de l'embouchure du Bourdigou** et des plages attenantes. Un large panel de problématiques semble se poser. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, PMM a lancé une consultation pour réaliser une étude globale. Accompagnée de L'Aurca, PMM anime ce projet qui vise à déterminer le fonctionnement de ce secteur et les scénarii possibles de gestion. Le bureau d'études CASAGEC a été retenu pour mener à bien cette mission démarrée en mai 2023. Le projet avance comme prévu et les échanges techniques permettent de réunir toutes les parties prenantes. L'ObsCat y participe par la présence de l'Aurca et/ou du BRGM et/ou de l'UPVD. Fin 2023, les hypothèses de modélisation ont été actées, elles seront présentées en COPIL au mois de janvier 2024. Cette étude a pour objectif de proposer des scénarios de gestion quant à l'embouchure du Bourdigou. C'est un sujet qui a d'ailleurs été abordé en

conférence grand public le 14 novembre 2023 ; les habitants du Village des Sables étant inquiets de l'accélération de l'érosion à Torreilles. Sur cette commune, un projet « cœur de station 2 » est en phase pré-opérationnelle pour réorganiser certaines activités balnéaires.

Pour la commune de **Sainte-Marie-la-mer**, l'ObsCat est force de proposition dans ses orientations pour impulser la volonté locale d'adaptation du front de mer aux effets du changement climatique.

D'autres sites sensibles font l'objet de **pré-projets** sur le territoire littoral de PMM, notamment sur la commune du Barcarès. Pour les projets de transformation des épis en brise-lames **aux Miramars et du projet d'installation d'une « mangrove immergée » au Lydia**, l'expertise de l'ObsCat est sollicitée directement pour la fourniture de données. Pour ces projets ponctuels il est difficile de déterminer si ce sont les résultats de l'ObsCat comme outil d'aide à la décision qui ont orienté les choix d'aménagement.

5.7 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Sud Roussillon

Des échanges réguliers avec la direction de la CC Sud Roussillon sur des **demandes opérationnelles** apportent au territoire un conseil technique en matière de gestion du littoral, compétence nouvelle acquise par la CCSR. Il s'agit notamment de relecture de cahiers des charges ou de lien avec les financeurs. En 2021 l'ObsCat a accompagné la collectivité lors d'un dossier de demande de financement pour l'aménagement d'un sentier du littoral, ce projet a été monté en 2022 et a été concrétisé en 2023. La commune de Saint-Cyprien, et notamment son office de tourisme, sollicite régulièrement l'ObsCat pour des conseils en matière de sensibilisation du public.

Fin 2023, la CC Sud Roussillon a sollicité l'ObsCat pour faire un premier état des lieux de l'efficacité des épis. Les études de l'ObsCat notamment celle menée par l'UPVD à l'échelle séculaire constitue une base pour calibrer une étude plus fine permettant de dégager des scénarios de gestion.

La commune et la communauté de communes étant moteur en matière de gestion des risques côtiers et de restauration des milieux naturels, les conseils de l'ObsCat sont souvent valorisés. Elle a également fait l'objet d'un contrôle de la Cours Régionale des Comptes sur le littoral et a pu s'appuyer sur l'ObsCat pour expliquer sa stratégie de gestion.

5.8 Aide à la décision à l'échelle du territoire de la CC Albères Côte Vermeille Illibéris

L'ObsCat fournit régulièrement des données à la demande de la commune d'Argelès-sur-Mer dans le cadre des futurs travaux portuaires.

L'étude restituée en avril 2021 aux services de la CCACVI sur l'état des lieux au Racou a permis d'avancer dans la réflexion quant aux modes de gestion à mettre en place. Les préconisations de l'ObsCat sont à l'étude sur ce secteur sensible. L'expertise poussée de l'UPVD sur le fonctionnement historique a permis de lever des incertitudes et fixer un point de départ aux futurs suivis. En 2022 l'opportunité d'un rechargement « expérimental » au Racou a mûri et pour être réalisé en 2023 sur les conseils techniques des experts de l'ObsCat.

Des éléments d'aide à la décision ont également été fournis pour la gestion des bois flottés sur la commune d'Elne et plus globalement pour l'impulsion d'une démarche de nettoyage raisonné des plages.

De façon plus générale, des échanges réguliers entre l'ObsCat et les techniciens de la CCACVI permettent d'être réactif dans l'information aux élus que ce soit suite à un évènement météo-marin ou sur des sujets d'actualités plus récurrents. La collectivité est motrice à l'échelle de la côte sableuse catalane malgré sa courte expérience en matière de compétence GEMAPI appliquée au littoral. On note également que les habitudes transversales de travail au sein de la CCACVI aident à exploiter pleinement les résultats de l'ObsCat. L'ObsCat pourra également être force de propositions sur la constitution d'un observatoire de la côte rocheuse impulsé et animé par la CC ACVI dès 2024.

5.9 Synthèse des préconisations émises au sein de fiches de synthèse par cellule

Ces préconisations sont rédigées chaque année par L'Aurca à la lumière des expertises réalisées par les partenaires scientifiques et les discussions menées en comité technique. Elles sont relues par les membres du comité technique et du comité de pilotage avant leur publication au sein des fiches de synthèse sur www.obs-cat.fr/travaux.

Ces préconisations sont déclinées par cellule sédimentaires puis par commune et/ou par secteur selon les cas. Les secteurs non concernés par les campagnes de suivis réguliers du BRGM peuvent néanmoins faire l'objet de préconisations car ils sont concernés par des visites régulières sur le terrain par L'Aurca.

En 2023 ce sont les recommandations des fiches de synthèse de l'année 8 (2020-2021) qui ont été validées en Copil et publiées. Elles ont également été présentées en réunion de restitutions locales. Le tableau suivant synthétise ces préconisations année après année par cellule sédimentaire, commune et secteur. Les recommandations de l'année 8 restent toujours valables en 2023. Toutefois, cette année, les réflexions menées entre l'ObsCat et les élus siégeant en Copil révèlent une ambition grandissante quant à l'adaptation de leur commune au changement climatique.

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
1	Argelès-sur-mer	Racou	7 (2019-2020)	Lors des rechargements, il est préconisé de déposer le sable plutôt sur le point d'inflexion du trait de côte ou plus au Sud pour pouvoir suivre son déplacement. Ce sable devra être déposé à la fin de la période des coups de mer et si possible en quantité suffisante pour être détectable significativement par le suivi vidéo et par les suivis de routine réalisés 2 fois par an par le BRGM. Cela peut constituer une action expérimentale en lien avec ce suivi haute fréquence.
			8 (2020-2021)	En complément du rechargement de plage, et pour atténuer les débordements sableux sur le parking du Racou, il est préconisé d'installer des ouvrages légers les limitant entre le point haut de la plage et le muret du parking.
2		Plage des Pins	7 (2019-2020)	Une surveillance de l'évolution de la plage émergée est préconisée notamment au Sud.
		Plage de la Marena	8 (2020-2021)	Les actions de gestion de la fréquentation doivent être poursuivies par le suivi et l'entretien afin d'assurer la cicatrisation du milieu, la dune étant toujours la première protection souple face aux submersions marines.
3		Embouchure du Tech	7 (2019-2020)	Ce territoire est géré par la Réserve Naturelle du Mas Larrieu, les préconisations sont celles du plan de gestion en cours de validation : <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer le succès des objectifs opérationnels visant à préserver la qualité des habitats côtiers • Maîtriser l'incidence des activités humaines • Maîtriser les conséquences des aléas climatiques • Contenir les espèces exotiques envahissantes • Préserver les espèces patrimoniales des habitats côtiers.
			8 (2020-2021)	
4	Elne	Elne	7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	Gestion de la fréquentation anarchique
	Saint-Cyprien	Capelans	7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	La faisabilité d'un rechargement pourrait être étudiée pour atténuer l'encoche d'érosion au Sud. Plus au nord la restauration dunaire peut être améliorée par l'installation d'une ligne supplémentaire de mise en défens. Lors des réparations d'ouvrage en ganivelles il est conseillé de soigner leur ancrage et leur tension pour une meilleure résistance des points de faiblesse.
Plage centre		7 (2019-2020)	L'effort déjà engagé doit être poursuivi par l'entretien régulier de la mise en défens du cordon dunaire et, si possible, la gestion des espèces invasives qui sont, étonnamment, peu nombreuses (et donc encore gérables) sur la portion urbaine de la dune.	
		8 (2020-2021)	Les zones dépourvues de couvert végétal sont les plus soumises à des dépôts de sable et leurs débordements sur le baladoir piéton. Pour ne pas altérer la qualité paysagère des aménagements par des filets anti-ensablement peu esthétiques, il peut être envisager de pailler et végétaliser le cordon dunaire.	
5	Plage nord	7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	A la suite du réaménagement du baladoir, la plage nord de Saint-Cyprien pourrait bénéficier d'une restauration dunaire permettant d'élargir le cordon et ainsi recréer un espace naturel à part entière et rétablissant une continuité naturelle avec le lido de Canet.	
		Canet	Lido	5 (2017-2018)
6 (2018-2019)	Le lido de Canet-en-Roussillon paraît en bon état morphologique malgré un front dunaire souvent mis à mal par la fréquentation estivale et qui mériterait une mise en défens plus régulièrement entretenue. D'un point de vue biologique ce secteur du lido de Canet-en-Roussillon est particulièrement riche par rapport aux autres secteurs étudiés.			
7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	La situation passée est toujours d'actualité. Il paraît aussi important de traiter la brèche située en limite zone urbaine / lido, près du parking du Naudo.			
6	Sud du port	4 (2016-2017)	Le suivi est essentiel afin de pouvoir comprendre et quantifier la retenue sédimentaire que ce secteur exerce par rapport aux autres sites plus au nord et l'identifier comme zone de prélèvement Pérenne.	
		5 (2017-2018)	Eviter les reprofilages trop tôt dans la saison touristique (avril) car le sédiment poussé près du trait de côte peut être remobilisé par les houles de printemps et perdu pour la plage émergée. Des actions de sensibilisation sur la question du nettoyage des plages sembleraient pertinentes. Néanmoins une distribution de cendriers de plage via les points d'accueil (poste de secours, office de tourisme, mairie) est mise en œuvre depuis 2018	
		6 (2018-2019) 7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	La plage urbaine de Canet-en-Roussillon est large mais basse et submersible, les pratiques de gestion doivent prendre en considération ces éléments pour ne pas ajouter de la vulnérabilité aux enjeux en place. Les expérimentations d'espaces paysagers dunaires et de systèmes anti-submersion amovibles souhaitées par la commune peuvent constituer des pistes d'amélioration moyennant un suivi, a minima qualitatif. Des actions de sensibilisation sur le nettoyage de plage sembleraient pertinentes.	

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
7	Canet	Sardinal	4 (2016-2017)	Ce secteur peut être identifié comme prioritaire aux rechargements avant saison en prenant soin de respecter le profil d'équilibre de la plage et moyennant la poursuite du suivi sur les zones de prélèvement
			5 (2017-2018)	Cette plage a bénéficié d'un apport de 27 800 m3 de sable en Mai 2018. Ce secteur constitue la zone la plus problématique de la commune de Canet. Aujourd'hui la question du maintien de la concession de plage se pose car la plage y est très étroite. Un projet de réaménagement de ce secteur avec notamment l'acquisition de terrains appartenant à l'Etat situés entre le camping le Brasilia et la plage est en cours de réflexion au sein de la commune et de PMM.
			6 (2018-2019)	D'un point de vue morphologique, le Sardinal constitue toujours la zone la plus problématique de la commune de Canet-en-Roussillon malgré le rechargement en sable de 2018.
			7 (2019-2020)	Ce secteur doit faire l'objet d'aménagements, il constitue un point sensible où une gestion globale doit être mise en œuvre.
			8 (2020-2021)	La jetée nord du port mérite d'être surveillée de près et potentiellement rallongée pour assurer son ancrage à terre. Le phare du Sardinal doit faire l'objet de réflexion quant à son devenir. Le cordon dunaire doit être restauré. Il doit d'abord être revu dans ses dimensions ce qui n'est pas prévu dans le projet court-terme porté par PMM actuellement. L'embouchure de la Têt doit être surveillée. C'est une zone naturellement mobile typique du fonctionnement des exutoires méditerranéens. Depuis Gloria son orientation vers le sud pose des problèmes de gestion à la commune et au camping mais peut potentiellement amener des sédiments plus au sud là où il en manque. L'intégralité du secteur compris entre le port et la Têt doit être étudié quant aux possibilités d'opérations de dragage et rechargements.
	Ste Marie	Plage centrale	4 (2016-2017)	Ce secteur peut être identifié comme prioritaire aux rechargements avant saison en prenant soin de respecter le profil d'équilibre de la plage et moyennant la poursuite du suivi sur les zones de prélèvement
			5 (2017-2018)	Le rechargement de plage est un mode de gestion, dit « doux » car réversible, il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne paraît pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet-en-Roussillon Nord ou Sainte-Marie centre. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité du territoire face aux risques littoraux.
			6 (2018-2019)	Au-delà de l'embouchure de la Têt c'est le secteur de Sainte-Marie centre, équipé d'ouvrages lourds, qui est le plus touché par le déficit sédimentaire. Le rechargement de plage est un mode de gestion, dit « doux » car réversible, il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne paraît pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet-en-Roussillon Nord ou Sainte-Marie centre. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité au territoire face aux risques littoraux.
			7 (2019-2020)	Un ouvrage atténuateur de houle devrait être installé en 2022 comme mesure de gestion souple de la bande côtière. Il est complémentaire aux travaux de restauration dunaire prévus dès 2012. A l'avenir le temps de réalisation de ces opérations pourrait être réduit pour qu'elles soient en adéquation avec les diagnostics dressés en amont.
			8 (2020-2021)	La réflexion sur le devenir des ouvrages lourds est en cours, elle est nécessaire mais mériterait d'être partagée pour l'intégrer aux discussions menées dans le cadre de l'ObsCat. Pour éviter de fermer l'accès à la plage chaque hiver au niveau de l'encoche d'érosion mais également garantir la sécurité, accueillir une diversité d'usages et redonner de l'espace au système plage/dune/baladoir il faut revoir la morphologie des lieux (tracé et position du baladoir).
		Plage nord	5 (2017-2018)	Des aménagements doux devront venir améliorer la situation, particulièrement au droit du camping ou le potentiel de conservation est fort en raison d'un cordon dunaire plus large qu'au centre, apte à abriter tous les habitats dunaires.
			6 (2018-2019)	
7 (2019-2020) 8 (2020-2021)			Pour être pleinement efficaces, ces aménagements devront s'accompagner d'actions complémentaires : sensibilisation des usagers, préservation de la zone de nidification (comme à l'été 2021 qui a permis l'éclosion de poussins Gravelots et la préservation de l'Euphorbe Péplis), arrachage d'espèces invasives (Griffes de Sorcière notamment).	
8	Bourdigou	4 (2016-2017)	Il est préférable de ne pas ajouter d'aménagements, même légers, au nord de l'embouchure en raison de sa forte mobilité en se limitant à la mise en défens légère et circonscrite de la végétation.	
		5 (2017-2018)	L'embouchure du Bourdigou est toujours victime de sa situation d'aval dérive par rapport aux ouvrages en dur. Une étude fine des stocks potentiellement mobilisables dans l'embouchure pour le rechargement de ce secteur a été lancée par PMM. Les données issues du suivi ObsCat ont été fournies.	
		6 (2018-2019)	La plage nord du Bourdigou présente une évolution différente avec une largeur plus importante mais le bouchon sableux est toujours présent. Une étude est en cours de réflexion sur le secteur du Bourdigou, elle permettra d'identifier et de prioriser les problématiques à gérer pour restaurer un fonctionnement naturel du site.	
		7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	L'étude lancée par PMM permettra, entre autres, de préciser le rôle et la pertinence des ouvrages lourds de l'embouchure.	
	Village des sables	4 (2016-2017)	Ce secteur préservé de l'artificialisation est à entretenir et laisser évoluer tout en poursuivant le suivi. Il s'agit néanmoins d'éviter le réaménagement à l'identique, en adaptant l'entretien des ouvrages existants (lisse de mise en défens et ganivelles de piégeage) à la morphologie observée : avancer la mise	
		5 (2017-2018)	Le trait de côte évolue toujours et la plage émergée est réduite au droit des concessions ce qui pose des problèmes de gestion sur lesquels une réflexion doit être menée comme sur le secteur des Mourets à Leucate. L'effort de mise en défens en front dunaire mais également en arrière dune a porté ses fruits. Toutefois il est préférable d'éviter le réaménagement à l'identique, en adaptant l'entretien des ouvrages existants (lisse de mise en défens et ganivelles de piégeage) à la morphologie observée grâce à une lecture du terrain au moment des travaux : avancer la mise en défens en cas de saturation des ouvrages jouxtant une plage large, reculer la mise en défens dans les zones dégradées par l'action marine par exemple.	
		6 (2018-2019)	Le trait de côte recule toujours à Torrelles centre au droit des accès sud et nord. Le cordon dunaire est préservé par les ouvrages de restauration dunaire qui s'avèrent efficaces là où la largeur de plage émergée est suffisante. La commune a engagé une réflexion à long terme de relocalisation du poste de secours, il s'agit d'une composante d'un projet plus global de renouvellement du cœur de station. L'état de conservation du cordon dunaire entre le Bourdigou et l'Agly est globalement bon malgré la présence importante mais localisée d'espèces invasives (figuiers de barbarie notamment). Sur ce secteur les modes de gestion à privilégier sont l'entretien de la restauration dunaire en fonction de la lecture du terrain en fin d'hiver et le nettoyage raisonné de la plage centre.	
		7 (2019-2020)	Cette coupure verte est importante aux yeux des gestionnaires dont l'effort permet de favoriser les modes de déplacement doux, limiter le nettoyage mécanique des plages, réfléchir à long terme sur la place des concessions de plages au centre qui détériorent le cordon dunaire, etc.	
		8 (2020-2021)	L'étude réalisée sur le Bourdigou pourra avoir un impact sur ce secteur sensible situé plus au nord.	

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
9		Agly	4 (2016-2017)	Ce secteur est donc peu enclin au prélèvement de sable et son suivi doit être pérennisé.
			5 (2017-2018)	Entre le port et l'embouchure de l'Agly l'effort de protection du cordon dunaire par la mise en défens a porté ses fruits et l'entretien régulier doit être poursuivi. Ce secteur est peu enclin au prélèvement de sable car il alimente potentiellement une zone à forts enjeux plus au Nord.
			6 (2018-2019)	L'embouchure de l'Agly est très mobile et les dernières données montrent une stabilité. Ce secteur est peu enclin au prélèvement de sable car il alimente potentiellement une zone à forts enjeux plus au nord. Entre l'embouchure de l'Agly et le port l'effort de protection du cordon dunaire par la mise en défens a porté ses fruits et l'entretien régulier doit être poursuivi.
			7 (2019-2020)	Ce secteur est peu enclin au reprofilage des flèches sableuses. Entre l'embouchure de l'Agly et le port, des lignes complémentaires de mise en défens peuvent être installées, la largeur de plage étant suffisante. Par ailleurs, la réflexion entamée pour une meilleure connexion de la place de la République à son environnement littoral méditerranéen, avec la reconstitution d'un cordon dunaire au droit de cette partie urbaine au cœur du village historique, mériterait d'être poursuivie.
		Barcarès sud du port	4 (2016-2017)	Ce secteur est identifié comme une zone de prélèvement à suivre. L'effort d'entretien du cordon dunaire (mise en défens notamment) doit être poursuivi
			5 (2017-2018)	La tendance au déficit observée à l'échelle de l'année 2017-2018 devra être surveillée pour garder une vision juste de la capacité de stockage de ce secteur.
			6 (2018-2019)	Malgré les extractions de sédiment passées, le secteur du Sud du port est stable.
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	Il faut sensibiliser les équipes municipales, élus et techniciens, sur la nécessité d'un nettoyage plus raisonné de la plage avec à minima l'éloignement de la cribleuse du pied de dune. Il faut évidemment veiller à ne pas remblayer le cordon dunaire (pourtant mis en défens) avec des sédiments de dragage comme cela a été fait en juillet 2020. Cela a pour conséquence de transformer le milieu dunaire en perturbant le transport sédimentaire et en l'appauvrissant d'un point de vue biologique.
10	Le Barcarès	Port Barcarès nord	4 (2016-2017)	Malgré l'installation d'ouvrages pour fixer le trait de côte et les rechargements réguliers, un déficit sédimentaire est observé en hiver. L'encoche d'érosion est à gérer de façon concomitante avec la dégradation des épis déracinés et du front de mer comme point dur induisant l'affouillement. Il faut favoriser les rechargements ponctuels sur les secteurs les plus sensibles.
			5 (2017-2018)	Les ouvrages lourds du Barcarès nord sont à surveiller en raison de leur vulnérabilité face aux houles (épis déracinés au Nord du port), a fortiori dans un contexte d'affouillement lié au baladoir de front de mer constituant un point dur dans ce secteur.
			6 (2018-2019)	Les ouvrages de restauration dunaire de port Barcarès Nord sont positifs pour le système littoral mais doivent être généralisés entre le port et le poste de secours 4 pour une meilleure résilience face aux tempêtes. Les ouvrages lourds du Barcarès Nord sont à surveiller en raison de leur vulnérabilité face aux houles (épis déracinés au Nord du port), a fortiori dans un contexte d'affouillement lié au baladoir de front de mer constituant un point dur dans ce secteur.
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	Entre le port et le poste de secours 4 il s'agirait de refermer les brèches, canaliser la fréquentation par l'aménagement d'accès trans-dunaires en nombre raisonnable, et de mettre en défens le contour du cordon dunaire. Plus au nord, les ouvrages de restauration dunaire sont saturés. Vue la largeur de plage il est préconisé d'ajouter une ligne à l'avant de l'ouvrage existant pour inciter la dune à s'étaler en largeur sans s'élever en hauteur.
		Mas de l'Isle	5 (2017-2018)	L'entretien de la mise en défens est indispensable dans ce contexte de forte fréquentation estivale mais ce cordon dunaire large joue son rôle lors des tempêtes en absorbant les intrusions marines.
			6 (2018-2019)	Dans la zone naturelle du Mas de l'Isle l'entretien de la mise en défens est indispensable dans ce contexte de forte fréquentation estivale mais ce cordon dunaire large joue son rôle lors des tempêtes en absorbant les intrusions marines. Une attention particulière est toutefois à garder sur l'impact des ouvrages lourds de la zone urbaine sur ce secteur.
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	
		Lydia	4 (2016-2017)	Ce secteur à forts enjeux et très dynamique d'un point de vue morpho-sédimentaire doit faire l'objet de suivi régulier. Le cordon dunaire est à préserver et entretenir y compris au droit des concessions de plage.
			5 (2017-2018)	Un point de surveillance est à concentrer sur le Lydia lors des prochains suivis en raison d'une récente tendance au recul du trait de côte et une légère diminution du stock sédimentaire.
			6 (2018-2019)	Un effort d'adaptation quant à l'occupation des plages doit être poursuivi dans la mesure où les largeurs restent satisfaisantes (jusqu'à 50 mètres).
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	
		Leucate	Port Leucate	6 (2018-2019)
7 (2019-2020)	submersions marines. Ce constat a fait émerger un projet de travaux de restauration dunaire par la commune.			
8 (2020-2021)				

Sous-cellule	Commune	Secteur	Année	Contexte et orientations
11	Leucate	Leucate naturiste	4 (2016-2017)	On observe 2 zones critiques d'érosion en avancée sur le front de mer à recharger avec les sédiments de l'avant porte et du sud du port, les volumes et fréquences sont à affiner par du suivi. Au Sud de ce secteur on observe néanmoins une zone souffrant d'ensablement à gérer avec des méthodes douces (pieux).
			5 (2017-2018)	Les 2 zones critiques d'érosion en avancée sur le front de mer pourraient être rechargées. Les zones de prélèvement, les volumes et fréquences sont à affiner par du suivi. Un levé du sud du port dont la jetée semble retenir des sédiments est prévu pour 2019. En parallèle, une stratégie globale de gestion des risques littoraux sur ce secteur reste encore à définir par les collectivités compétentes. On observe néanmoins une zone dont l'ensablement occasionne une gêne sur les propriétés les plus riveraines de la plage. Cette portion est à gérer avec des méthodes douces (pieux).
			6 (2018-2019)	Ce secteur reste un point sensible de la côte catalane, on observe toujours une situation érosive. Il s'agit de l'un des points majeurs d'érosion à l'échelle de l'unité hydro-sédimentaire d'autant qu'il n'est que très peu rechargé. Un rechargement de plage a eu lieu avant l'été 2019 comme mode de gestion pour atténuer l'érosion. En parallèle un projet de restauration dunaire est en cours de réflexion. Ce secteur, malgré sa situation confinée présente des différences morphologiques et biologique d'un sous-secteur à l'autre. La gestion devra être adaptée en fonction des situations d'ensemble ou d'érosion, de piétinement ou d'intrusion marine.
			7 (2019-2020) 8 (2020-2021)	Les travaux de restauration dunaire entamés sont bénéfiques pour éviter le piétinement sauvage des chicots dunaires persistants mais ne résisteraient probablement pas à un coup de mer significatif. Un effort d'entretien annuel, voire de réinstallation est donc à prévoir. La constitution d'amas sableux en haut de plage, par excavation et reprofilage de plage à l'automne (cf. ci-contre), n'est pas conseillée pour prévenir les risques de submersion marine. Les sables ainsi déposés sont peu compactés et donc très vulnérables aux vagues. De plus l'excavation contribue déstabiliser la structure de la plage et fragilise le pied de dune à proximité.
12	Leucate	Leucate Mouret	4 (2016-2017)	Sur la plage du Mouret la possibilité de changer annuellement l'emplacement des concessions de plage en fonction des sinuosités du trait côte serait à envisager de façon pérenne. La nécessité de restauration dunaire et a minima de mise en défens des cordons ressort sur une grande majorité du linéaire côtier, Leucate plage et Mouret, en raison du potentiel des espaces dunaires que l'on y trouve. De tels travaux doivent s'accompagner de mesures de communication (panneautage notamment) et de suivi. Sur la plage des Mourets la possibilité de changer annuellement l'emplacement des concessions de plage en fonction des sinuosités du trait côte serait à envisager plus systématiquement.
			5 (2017-2018)	
			6 (2018-2019)	
			7 (2019-2020)	
		Leucate Plage	4 (2016-2017)	Le littoral de Leucate plage est un secteur mobile à forts enjeux touristiques sur lequel il faut pouvoir adapter les usages : réflexion sur la flexibilité de l'occupation des plages (postes de secours et concessions), mise en défens de la végétation pour éviter le sentiment de gêne qu'elle peut susciter auprès du public.
			5 (2017-2018)	
			6 (2018-2019)	
			7 (2019-2020)	
8 (2020-2021)	Il serait intéressant d'entamer des réflexions sur la renaturation du secteur de Leucate plage, notamment pour réaménager la limite entre la plage et la voirie.			







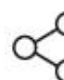
5.10 Principes communs

Quelques principes communs de gestion des littoraux sableux sont régulièrement rappelés aux collectivités :

- Le rechargement de plage est un mode de gestion dit « doux » car il vise à restaurer le fonctionnement naturel. Il doit se pratiquer comme un moyen de restaurer le transit sédimentaire : il faut prélever les quantités disponibles (et compatibles d'un point de vue granulométrique et physico-chimique) car piégées en amont pour les redéposer très localement. Il permet de gommer temporairement les points d'érosion au sortir de l'hiver mais ne paraît pas durable dans une situation fortement érosive d'aval dérive comme à Canet-en-Roussillon Nord ou Sainte-Marie centre. De plus il implique un coût et un déploiement impactant sur les sites concernés. Une réflexion sur les modes de gestion innovants pourrait être menée dans le cadre des projets de réaménagement de ces zones sensibles. Toutefois aucune technique ne comporte tous les avantages, l'essentiel est d'éviter d'ajouter de la vulnérabilité du territoire face aux risques littoraux.
- Les opérations de réensablement de grande ampleur visant à transporter du sédiment issu d'une autre unité sédimentaire sont à exclure ; elles sont coûteuses, peu efficaces et freinent les gestionnaires dans leur projection à le long terme.
- Eviter les reprofilages trop tôt dans la saison touristique (avril) car le sédiment poussé près du trait de côte peut être remobilisé par les houles de printemps et perdu pour la plage émergée.
- On identifie partout la nécessité de sensibilisation des services communaux et du grand public à la dynamique morpho-sédimentaire.

6. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LE TEMPS PASSE

6.1 Les indicateurs de performance 2013-2023

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
 kms de trait de côte levés en routine	16	16	16	20	44	44	44	44
% de l'unité levé en topographie	0	0	71	100	100	100	100	100
% de l'unité sédimentaire intégré	71	71	71	100	100	100	100	100
 nbre de sites instrumentés en routine	12	12	12	12	17	17	17	17
nbre de collectivités maîtres d'ouvrages	2	2	2	4	4	4	4	4
COFIL	1	1	1	3	0	2	2	2
COTECH	0	0	2	3	1	2	4	2
COTECH élargis	1	0	1	0	0	1	0	1
Restitutions locales	5	0	3	5	0	2	2	2
 rapports techniques	1	1	1	0	1	1	2	2
fiches de synthèse par cellule	6	6	7	0	7	12	0	12
fiches pédagogiques en ligne	0	0	5	5	9	9	0	9
 cartes thématiques téléchargeables	0	0	7	9	11	11	15	15
couches SIG visualisables	0	0	28	40	51	51	66	66
 actualités publiées (annuellement)	NA	12	121	98	133	148	134	95
fans (cumulés)	NA	49	122	192	393	508	633	771
visites	NA	952	1396	2451	NA	NA	NA	NA
 pages vues	NA	2513	5322	6291	NA	NA	9727	NA
actualités publiées	4	1	15	14	13	13	14	11
abonnés newsletters	NA	NA	269	281	281	291	316	316
 participations à des événements	3	3	9	11	7	10	10	12
organisation d'événements gd public	1	1	0	1	1	2	2	1

Grâce aux derniers levés LIDAR et photogrammétriques, l'intégralité de l'unité sédimentaire est désormais couverte sans discontinuité géographique en topographie (relief émergé et position du trait de côte). Les indicateurs liés aux actualités et la communication progressent également. La participation aux événements techniques ou scientifiques a été active en visioconférence ou sur place. De plus, le développement de la sensibilisation du public au changement climatique se ressent dans les opportunités d'organiser ou de co-organiser des événements grand public.

Aujourd'hui suivre l'évolution de ces indicateurs de performance n'est pas aussi pertinent qu'au démarrage de l'ObsCat. De fait certains indicateurs stagnent depuis 2020 car ils ont atteint leur maximum. Par ailleurs, le nombre de réunions ou de publications sont intéressants à connaître mais ne permettent pas de révéler la réelle plus-value de l'ObsCat notamment en matière d'aide à la décision.

6.2 Bilan des temps passés et comparaison au prévisionnel 2023

Afin de mener à bien les tâches confiées, L'Aurca travaille avec l'application Wrike, un outil de gestion de projets en temps réel. Il permet de faciliter la planification des tâches et livrables tout en fiabilisant l'estimation des temps passés. Les tâches et sous-tâches sont organisées en mode projet et attribuées à un ou plusieurs chargés de mission. Ainsi des tableaux de bord chiffrés et des plannings sont facilement éditables. Les tâches ont été organisées par « mission » et « action » dans un souci de conformité avec la demande de subvention 2023 à l'Agence de l'Eau RMC. Ainsi elle pourra, grâce à l'outil Wrike, être complétée avec les temps réellement consacrés aux différentes missions ObsCat.

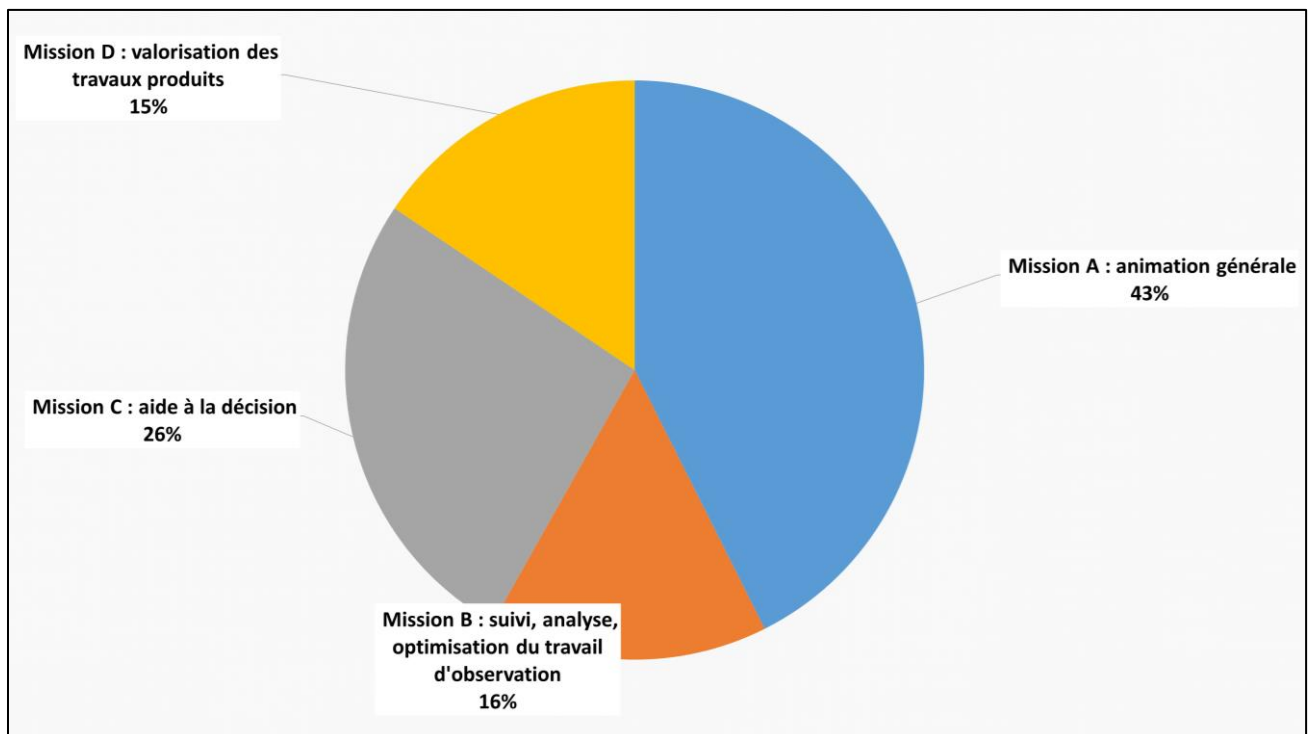
En 2023, les missions et actions confiées à L'Aurca pour l'animation de l'ObsCat étaient les suivantes :

Programme d'actions prévisionnel				
	Objectifs de l'année N	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé %	Temps passé %
Mission A : Animation générale de l'ObsCat - 2023				
Action1 : Préparer et organiser les différentes instances de travail et de gouvernance et veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans ces instances	Pour chaque COPIL, COTECH, groupe de travail et restitution des résultats: planification de la réunion, proposition d'ordre du jour, réalisation d'un diaporama, animation de la réunion, rédaction et diffusion d'un compte rendu. Communiquer avec les partenaires sur la réalisation de leurs projets. Diffuser les livrables avant après validation, surveiller les échéances administratives et financières	Diaporamas et comptes rendus de réunion, relevé de décisions, fiches de synthèse	32	11
Action 2 : Rédiger avec le maître d'ouvrage l'ensemble des compte rendus, rapports, actes administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ObsCat..	Echanges, concertation avec les maîtres d'ouvrages.	rapport d'activités annuels, fiches de synthèse, actes administratifs, contenu technique et financier des conventions		5
Action3 : Valoriser et diffuser les données et travaux de l'observatoire.	Mettre en application les méthodes maîtrisées en SIG, cartographie, PAO, ... se former aux nouveaux outils de webmapping ou représentations 3D. Coordonner et récupérer les données quantitatives et qualitatives acquises auprès des prestataires techniques et scientifiques, les vérifier, stocker, diffuser. Rédiger des bilans, documents de synthèse et de vulgarisation, des actualités, et les diffuser via différents modes de communication à tous les acteurs locaux. Améliorer les modes de communication existants et en imaginer de nouveaux. Développer et diffuser des outils de communication et de connaissance partagés.	... Couches SIG, cartes thématiques diffusées via le site internet (cartothèque thématique et interface cartographique). Mise en ligne sur le site internet, alimentation de la page facebook, articles de communication plus large, newsletter, photothèque partagée, présentations lors de séminaires ou conférences, fiches pédagogiques, guide de bonnes pratiques plaquette.		26
TOTAL MISSION A				42
Mission B : Suivre, analyser et optimiser le travail d'observation mené par les différents prestataires techniques pour garantir une observation efficiente du littoral - 2023				
Action1 : Contrôler les prestataires techniques	Réaliser une analyse critique des résultats obtenus dans un souci d'efficience et de facilitation dans l'aide à la décision. Se rendre disponible lors des campagnes de terrain pour arbitrer des choix techniques, vérifier le bon déroulement de l'acquisition de données, réaliser des observations qualitatives complémentaires	Rapports d'expertises annuels, comptes rendus de réunions techniques (groupes de travail thématiques et COTECH), compte rendu d'observations de terrain, supports méthodologiques	34	2
Action 2 : Aider à la mise en œuvre des suivis scientifiques et à leur optimisation	Echanger régulièrement avec les prestataires			6
Action3 : Assurer la veille scientifique et technique pour l'amélioration des connaissances sur le littoral (suivis, méthodes, gestion des risques, ...)	Développer le benchmarking, bibliographie, veille scientifique et technique. Se rendre aux rencontres locales, régionales ou nationales sur les littoraux	Note de synthèse technique et scientifique sur le littoral		7
TOTAL MISSION B				16
Mission C : Définition et suivi des actions mises en œuvre par les différents maîtres d'ouvrage et priorisées à l'issue du travail conduit par l'ObsCat à partir de 2022				
Action1 : Diffuser et promouvoir auprès des collectivités partenaires les résultats et les préconisations de l'Obscat pour orienter les choix	Contribuer à la définition d'aménagements intégrant les préconisations de l'OBSCAT portés par les différents maîtres d'ouvrage	Comptes rendus de réunions thématiques sur l'opérationnel, orientations des fiches de synthèse et compte rendus des restitutions aux communes de Leucate, Le Barcarès, Torrelles, Ste Marie, Canet, Saint Cyprien, Elne et Argelès sur mer par le biais des maîtres d'ouvrages. Rapport d'activités et annexe dédiée « aide à la décision »	16	7
Action 2 : Aide à la décision des choix d'aménagement à privilégier en matière de lutte contre l'érosion du trait de côte et dans le cadre d'une gestion intégrée du littoral				17
Action3 : Veiller à la mise en œuvre des actions décidées dans les instances de travail et de gouvernance et émanant de l'observatoire.				
Action 4 : Veiller à la liaison entre les travaux de l'ObsCat et ceux de l'Observatoire Territorial des Risques d'Inondation (OTRI)		Savoir utiliser les outils SIG pour comprendre les enjeux locaux	Site internet (interface cartographique	1
TOTAL MISSION C				25
Mission D : Valoriser et informer des travaux de l'ObsCat - 2023				
Action 1 : Inscire l'observatoire dans les réseaux régionaux et nationaux pour le valoriser au mieux mais aussi pour bénéficier de retour d'expérience	Etre intégré dans les réseaux régionaux et nationaux, se rendre disponible pour assister aux réunions de travail	Comptes rendus de réunions, rapport d'activités, publication d'actualités sur le site	18	16
TOTAL MISSION D				16

En 2023 deux grandes missions ont pris plus de temps que prévu, la mission A pour l'animation générale et la mission C pour l'aide à la décision ; tout comme en 2022.

L'animation générale (Mission A, action1) est étroitement imbriquée avec le contrôle des prestataires (Mission B, action 1). Le temps de préparation des comités techniques est intégré dans l'animation générale mais elle relève en fait souvent du contrôle des prestataires. C'est au moment de préparer les comités techniques, dans les 2 mois qui précèdent la réunion, qu'un travail serré entre L'Aurca et les partenaires scientifiques est nécessaire. Avec le BRGM il permet notamment de vérifier plus finement les résultats, au-delà de la relecture globale du rapport au moment de sa livraison. Ces deux actions concernent 13% du temps d'animation en 2023.

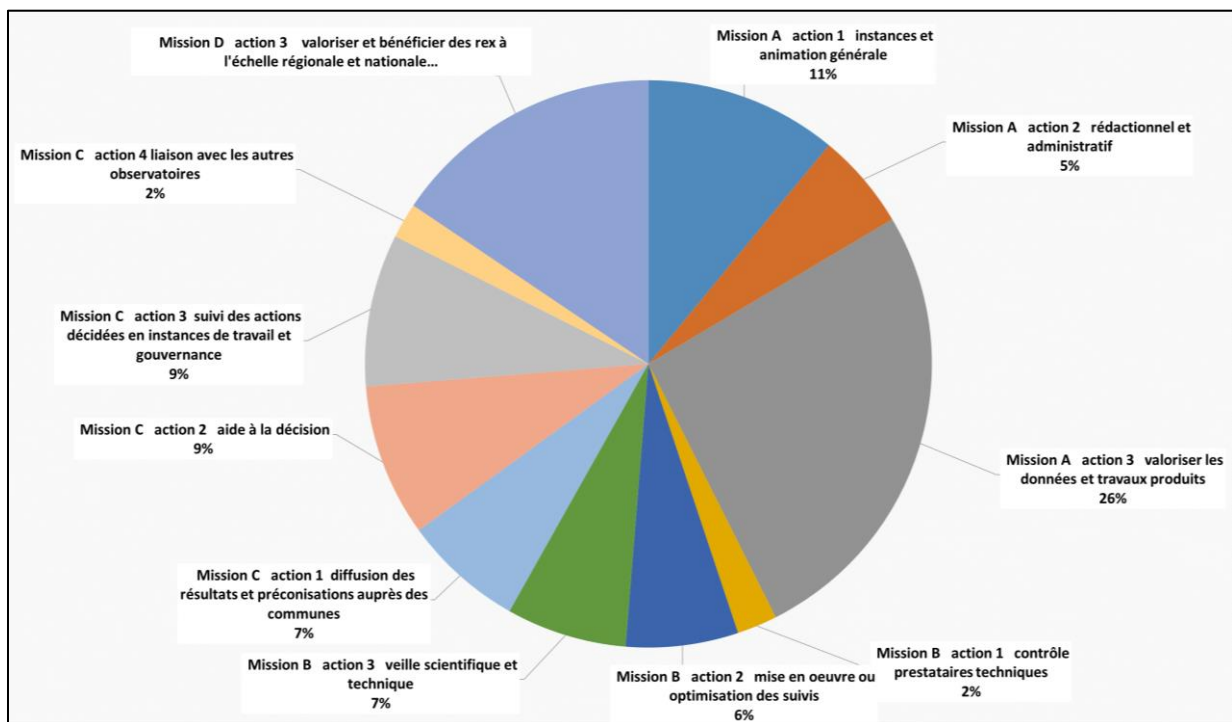
L'animation générale inclue également la préparation et des comptes rendus relatifs à toutes les réunions avec les quatre maîtres d'ouvrages. Cela comprend aussi la relecture des livrables et leurs diffusions. De plus la valorisation (action 3) concerne la mise à jour de l'interface cartographique sur le site de l'ObsCat. Cette année elle a été restructurée et développée, cela a nécessité du temps en matière de gestion de base de données.



L'aide à la décision (Mission C, actions 2 et 3) a concerné 26% du temps passé à l'animation de l'ObsCat en 2023 (contre 23% en 2022 et 18% en 2021). On peut l'expliquer par un recours de plus en plus fréquent à l'animation de l'ObsCat pour un appui technique. Ces actions incluent l'appui aux maîtres d'ouvrage lors de la réalisation d'études structurantes s'appuyant sur les travaux de l'ObsCat, c'est notamment le cas de l'étude prospective menée par le Cerema depuis 2021. Cette étude demande à L'Aurca un suivi conséquent afin de valoriser les travaux de l'ObsCat et de s'assurer de la cohérence entre le travail produit par le Cerema et les objectifs des maîtres d'ouvrages. Cette tâche chronophage est réalisée au détriment de l'action de la Mission B « mise en œuvre ou optimisation des suivis ». Ainsi, en 2023, certaines campagnes de suivi photographiques n'ont pas pu être achevées.

L'action 3 « valoriser et bénéficier des retours d'expériences à l'échelle régionale et nationale » prend de plus en plus de place dans l'animation générale de l'ObsCat. Elle constitue 15% des temps passés en 2023 contre 16% en 2022, 11 % en 2021 et 2 % en 2020. Cela s'explique par la coordination du périmètre ObsCat vers l'échelle régionale qui a affirmé, en 2021, son engagement dans le Plan Littoral 21. Le travail d'animation sert à valoriser le travail réalisé par l'ObsCat pour être reconnu comme observatoire moteur à l'échelle régionale, à justifier des demandes de financement et à mettre en relation les référents ObsCat et la direction de la Mer ou la DREAL.

L'action 4 « liaison avec les autres observatoires » inclue la coordination avec le projet d'observatoire régional et pas seulement le lien avec les autres observatoires sectoriels de L'Aurca.



7. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET AXES D'AMELIORATION

Comme les deux années précédentes, l'année 2023 a été marquée par un intérêt de la part des élus et du grand public pour les questions littorales, en lien avec les risques côtiers et l'actualité sur les effets du changement climatique. Le dispositif ObsCat s'enrichi d'année en année. Néanmoins, les perspectives des bilans annuels pointent toujours la nécessité de flexibilité et de réactivité dans les suivis et les restitutions des données du BRGM. Comme l'an dernier, le risque d'inertie doit être maîtrisé et une rigueur dans le circuit de validation et livraison des données doit être appliquée. L'EID et l'UPVD sont toujours en phase avec les calendriers prévisionnels de livrables.

Du côté des collectivités, l'implication de l'élu référent de l'ObsCat depuis fin 2020 permet de dynamiser le partenariat. La fédération des élus autour des problématiques littorales se confirme. Toutefois on note encore un manque de communication entre les services d'une même structure. Ce travail segmenté amène, sur le littoral comme ailleurs, un risque d'incohérence des politiques publiques. Le lien inter-service, au sein des collectivités et des services de l'Etat, est primordial notamment dans la perspective de traiter des sujets liés à la recomposition spatiale.

Le dispositif ObsCat, qui sert aujourd'hui de modèle en Occitanie sur les autres unités sédimentaires, doit être exploité au maximum en Roussillon. Les maîtres d'ouvrages doivent comprendre sa dimension transversale, pour qu'il joue pleinement son rôle d'outil d'aide à la décision. Les territoires littoraux sont aujourd'hui concernés par des interrogations et des réglementations en lien avec les effets du changement climatique, à la transition écologique et économique, aux risques côtiers et à la recomposition spatiale. Perpignan Méditerranée Métropole, chef de file du côté des collectivités maîtres d'ouvrages a procédé à une restructuration efficace de ses services avec notamment la création d'une Direction de l'Environnement et de la Mer. Elle devrait continuer à étoffer ses compétences sur la thématique littorale.

Même si l'animation de l'ObsCat fonctionne globalement bien, des points d'attention doivent être soulevés. Il faut pouvoir recentrer la mission d'animation sur l'optimisation des suivis et commencer à limiter l'aide à la décision. Impulser la décision reste une priorité mais il faut pouvoir passer le relais suffisamment tôt dans le processus d'action aux collectivités. Depuis 2019 elles ont largement musclé leurs compétences et ont moins besoin d'appui. L'ObsCat doit rester un « outil de mise en mouvement » pour définir une stratégie de gestion du littoral sans consacrer trop de temps à l'étude menée par le Cerema depuis 2021.

Toutefois, les indicateurs de performances présentés en bilan chaque année sont stagnants. Ils étaient pertinents au démarrage mais aujourd'hui le dispositif a besoin d'indicateurs plus qualitatifs, rendant justement compte de ce travail d'aide la décision.

De façon plus générale, au vu des délais de réalisation des suivis et expertises menés au sein de l'ObsCat, les cycles de 3 ans paraissent courts. L'idéal serait de fonctionner grâce à un conventionnement sur 5 ans comme sur la côte aquitaine par exemple. Pour l'heure, l'année 2024 sera au cœur du cycle 4 et servira notamment à développer la sensibilisation du grand public.